

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9447

Samedi/Dimanche 23-24 Octobre 2021

Le projet de résolution sur le Sahara conforte le Maroc dans sa position

Enième revers pour la junte algérienne et ses pantins polisariens



De sources officielles, entre Moscou et Rabat tout baigne

P 3

Lire page 3

Serait-ce pour des raisons scientifiques ou tout bonnement logistiques ?

Au Maroc, Pfizer exclusivement réservé pour la deuxième dose



Page 4

Entre diplomatie et culture

La vérité juridique et historique du dossier du Sahara marocain éclate



Page 2

L'IPC reprend de la hauteur à fin septembre



Page 14

Ligue des champions

Mission compliquée pour le WAC et aisée pour le Raja

Coupe de la Confédération

Match difficile pour l'ASFAR et à la portée pour la RSB



Page 31

Entre diplomatie et culture

La vérité juridique et historique du dossier du Sahara marocain éclate

Actualité

Désormais, la vérité juridique et historique du dossier du Sahara marocain éclate, rayonne et triomphe, bravant les caprices d'une géographie ingrate et les manœuvres mystificatrices d'une bande de vieux casqués galonnés bornés en mal d'ennemis virtuels pouvant occulter la misère et les malheurs de tout un pays et présidant, hélas, à la destinée de tout un peuple se débattant sous son joug.

Longtemps, des décennies durant, ce soi-disant dossier se perdait dans un sombre labyrinthe d'errements idéologiques avec son lot de concepts, de conceptions et d'acceptions aujourd'hui désuètes et de théories politiques complètement obsolètes.

Le nouvel ordre politique et économique international, conjugué à une globalisation accélérée et un numérique ravageur mais vertigineux, fondé, bon gré mal gré, sur une vision transparente et pragmatique des relations internationales, n'admet plus de telles tergiversations et élude, de fait, tous les calculs géostratégiques incohérents et crapuleusement intéressés.

C'est dans ce contexte mondial que s'inscrit le fait de la justice rendue au Maroc à travers les différentes formes de reconnaissance de sa souveraineté historique sur ses provinces du Sud (résolutions onusiennes, conclusions de forums internationaux, solidarité de pays arabes et africains, positions diplomatiques clairement favorables à la démarche marocaine affichées par des pays latino-américains, européens et autres).

S'agissant de la quête forcenée d'ennemis supposés et dans une pratique profane des règles régissant les relations internationales, l'Algérie, à titre d'exemple, a décidé la fermeture de son espace aérien aux avions militaires français de l'opération Barkane et le rappel de son ambassadeur, en réaction aux déclarations du président Emmanuel Macron concernant « le système politico-militaire fatigué » qui dirige l'Algérie et la « rente mémorielle fondée sur la haine de la France ». Cela intervient quelques semaines après la rupture unilatérale des relations diploma-



tiques avec le Maroc voisin, accusant le Royaume « d'actions hostiles » à l'égard d'Alger, tout en critiquant, avec virulence, le rapprochement entre le Maroc et Israël, comme l'a souligné Younes Belfallah, chercheur et consultant spécialiste du monde arabe, dans une tribune publiée par le magazine français « Mariannes » sur son site internet.

Il est clair, d'après cette tribune universitaire mais aussi d'après une multitude d'études et d'analyses d'éminents chercheurs et observateurs et selon des déclarations de plusieurs acteurs politiques et diplomatiques à travers le monde, que l'attitude des dirigeants algériens s'explique, en tout d'état de cause, par la situation critique dans laquelle se débat le régime politico-militaire qui « souffre d'une instabilité politique accrue, à la suite de la mouvance populaire appelée « Hira » représentée par des manifestations pacifiques contre le pouvoir militaire et ses pratiques de corruption », d'après M. Belfallah.

Ainsi, la confection et la perpétuation du différend du Sahara marocain, non seulement handicapent, pénalisent l'épanouissement d'une génération entière de la population de la région et hypothèquent son développement mais aussi constituent un « frein » à l'intégration économique de l'Afrique et « un obstacle à la paix et à la stabilité » sur le continent, comme l'écrit le site d'information péruvien « Prensa 21 » qui évoque les conclusions du séminaire international tenu dernièrement en Tanzanie. A ce propos, les participants à ce conclave, après examen de la stabilité et l'intégration de l'Afrique, ont souligné l'urgence de trouver une solution définitive à ce différend artificiel, basée sur l'initiative marocaine d'autonomie, pour accélérer le processus d'intégration dans un contexte marqué par les répercussions économiques et sociales de la pandémie de Covid-19, indique là-dessus ce média.

En outre, sous le titre « L'Algérie et le Polisario retardent le développement de l'Afrique », ledit site péruvien indique que la possibilité d'expulser la pseudo- « rase » de l'Union africaine a été évoquée par les participants au séminaire de Dar es-Salam, ajoutant que ce groupe séparatiste fait peser une menace sérieuse sur la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine, notamment. Ces mêmes participants, rappelle le site péruvien, ont également mis l'accent sur l'engagement indéfectible du Maroc à promouvoir la coopération Sud-Sud basée sur une approche « win-win » et la profonde conviction du Royaume dans le potentiel du continent africain.

Sur un tout autre registre et en dehors des murailles et arcanes de la géopolitique, la géostratégie, la diplomatie et les relations internationales, la culture vient, quant à elle, ra-

“

Le documentaire « Sahara : Contes d'eau et d'espérance » représente « une source d'espoir et témoigne des efforts consentis par le gouvernement pour le développement du Sahara marocain »

viver la mémoire collective et livrer les secrets, sciemment et intentionnellement, quelque part, enfouis de l'histoire; en l'occurrence le 7^{ème} art.

A l'affiche d'un cycle de cinéma international organisé au Panama dans le cadre de la célébration de la Journée internationale contre le changement climatique, figure le documentaire marocain « Sahara : Contes d'eau et d'espérance » qui a séduit le public de cinéphiles du pays caribéen, lors de sa projection à deux reprises dans le prestigieux amphithéâtre du Palais Bolivar, au sein du ministère panaméen des Relations extérieures.

Réalisé par Khadija Falahi, ce documentaire aborde la trilogie de l'eau, de l'homme et de la nature dans les provinces sahariennes du Royaume du Maroc. Il s'appuie sur les récits authentiques d'habitants du Sahara marocain mais aussi sur des archives historiques datant de l'époque de l'occupation espagnole.

Ces témoignages recueillis jettent la lumière sur l'histoire de l'eau, retraçant le contraste manifeste entre un passé caractérisé par une extrême pénurie et un présent d'abondance et de suffisance. En outre, ces récits mettent en relief la relation viscérale du sahraoui avec l'eau et témoignent des efforts concrets consentis par les pouvoirs publics marocains pour mettre fin aux difficultés et aux souffrances auxquelles était confrontée la population sahraouie pour s'approvisionner en eau.

L'ambassadeur du Royaume du Maroc au Panama, Oumama Aouad, dans son allo-

cution de présentation de ce film, a mis en exergue les grandes réalisations qui ont complètement métamorphosé l'ensemble des provinces du Sud du Maroc, jusqu'à en faire un pôle économique et touristique national et international.

La communication de la diplomate marocaine a mis en lumière les politiques publiques mises en œuvre régulièrement depuis la récupération par le Maroc de son Sahara par le biais de la Marche Verte en expliquant que les efforts déployés ont permis de transformer le désert en une région prospère grâce notamment à la bonne gestion des ressources hydriques et une meilleure distribution de l'eau.

Pour madame Aouad, ce documentaire qui relate cette « success story » dans un environnement climatique aux conditions extrêmes, c'est également une source d'inspiration et d'espoir pour ne pas baisser les bras et continuer à lutter entre la volonté politique de haut niveau et l'engagement citoyen, comme c'est le cas dans la région du Sahara et dans le reste du Maroc. Par ailleurs, elle n'a pas manqué d'énumérer les grands ouvrages réalisés au Sahara, notamment les mégaprojets de dessalement de l'eau de mer dans les régions de Laâyoune et de Dakhla-Oued Eddahab. Ces projets structurants, considérés comme les stations les plus importantes au monde dans le domaine de dessalement d'eau, favorisent une meilleure alimentation en eau potable pour la consommation, ainsi que pour l'irrigation des terres agricoles.

De son côté, Francisco Marquez, responsable du département de diplomatie culturelle au ministère panaméen des Relations extérieures, a vivement remercié l'ambassade du Royaume du Maroc pour la précieuse contribution qu'elle a apportée à l'agenda culturel panaméen, permettant au public une meilleure connaissance de la réalité du Maroc. Il a souligné que le documentaire « Sahara : Contes d'eau et d'espérance » représente « une source d'espoir et témoigne des efforts consentis par le gouvernement pour le développement du Sahara marocain ».

« On ne cessera jamais de le répéter... La culture, l'art et le sport, dénotant de la sérénité, la soif de paix et de bien-être du peuple marocain du Nord au Sud et la détermination patriotique manifestée à l'occasion de toutes les épreuves, doivent être promus et élevés au rang de chevaliers de la liberté, de l'épanouissement et du progrès, aux côtés, bien évidemment, de toutes les forces vives de la nation... »

Le Maroc a remporté la bataille de la cause de son intégrité territoriale... »

Il passe à autres choses...

Rachid Meftah

“

En dehors des murailles et arcanes de la géopolitique, la géostratégie, la diplomatie et les relations internationales, la culture vient, quant à elle, raviver la mémoire collective et livrer les secrets, sciemment et intentionnellement, quelque part, enfouis de l'histoire

Le projet de résolution sur le Sahara conforte le Maroc dans sa position

Enième revers pour la junte algérienne et ses pantins polissariens

«Le projet de résolution sur le Sahara marocain est fort positif». C'est ce qu'a affirmé Moussaoui Ajlaoui, expert associé à Ames-Center dans une déclaration à Libé, en commentant le nouveau projet de résolution concernant le dossier du Sahara marocain qui sera adopté par le Conseil de sécurité le 31 octobre.

Ce projet, selon Moussaoui Ajlaoui, reflète parfaitement la teneur du dernier rapport du Secrétaire général des Nations unies présenté récemment aux membres du Conseil de sécurité.

En effet, ce texte «inflige un cuisant revers à l'Algérie, qui est considérée, malgré ses multiples manœuvres, comme la principale partie dans le conflit du Sahara». A rappeler que le dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, sur le Sahara remis au Conseil de sécurité, souligne «le rôle vital» de l'Algérie dans le processus de règlement de la question du Sahara marocain. Antonio Guterres a, à cet effet, interpellé l'Algérie pour reprendre sa place dans les tables rondes entamées auparavant, avec la participation du Maroc, de la Mauritanie et du Polisario, comme l'unique cadre dans lequel doit être mené le processus politique onusien.

Le projet de résolution met, en outre, l'accent sur «l'approche de Horst Köhler, l'ancien envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, qui considère que le conflit du Sahara est un conflit régional et que la solution ne peut être qu'une solution politique réaliste, juste, et surtout, réalisable», a mis en exergue Moussaoui Ajlaoui, spécialiste des questions africaines.

Ce projet de résolution épingle les miliciens du Polisario. «Cette ré-

solution accuse le Polisario d'être responsable de la violation de l'accord de cessez-le-feu qu'il a conclu avec les Nations unies en 1991, et non, comme le prétendent les séparatistes, avec le Maroc qui n'a jamais signé d'accord de cessez-le-feu avec le Polisario. Ladite résolution exhorte le Polisario à ne pas entraver la liberté de mouvement de la MINURSO», a encore souligné Moussaoui Ajlaoui.

Le texte salue la nomination du nouvel envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara marocain, Staffan de Mistura, qui est tenu, selon ce projet, «de créer une nouvelle dynamique et de demander à toutes les parties de revenir au processus politique et de s'y engager afin de trouver une solution politique sur la base des acquis accumulés depuis 2007. Cela veut dire clairement que le référendum est enterré une fois pour toutes dans les résolutions du Conseil de sécurité à propos du conflit du Sahara».

Mais ce qui est plus important dans le projet de résolution préparé par les Etats-Unis, c'est qu'il confirme une fois de plus que l'administration Biden n'est pas revenue sur la décision de Donald Trump en décembre 2020 dans laquelle l'ancien président des Etats-Unis avait affirmé que la proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste du Maroc est la seule base d'une solution juste et durable pour une paix et une prospérité durables».

Par ailleurs et concernant les rumeurs sur un prétendu «refroidissement des relations bilatérales» entre Rabat et Moscou, le représentant spécial du président de la Fédération de Russie pour le Moyen-Orient et les pays d'Afrique et vice-ministre des Affaires étrangères Mikhaïl Bogda-



nov et l'ambassadeur du Maroc à Moscou Lotfi Bouchaara ont nié catégoriquement ces informations infondées.

Les deux responsables ont exprimé, lors d'une rencontre tenue jeudi «leur profond étonnement suite aux informations infondées propagées par un certain nombre

de médias sur un prétendu refroidissement entre Moscou et Rabat, déclarant que la coopération russo-marocaine multiforme et mutuellement bénéfique se développe de manière dynamique, mettant en avant le rôle actif joué dans ce travail commun par l'ambassadeur de Russie au Maroc, Valerian Shuvaev», a relevé le ministre russe des Affaires étrangères dans son communiqué relayé par la MAP.

Lors de cette rencontre, les deux responsables ont débattu de la tenue prochainement à Moscou de la 8ème réunion de la Commission mixte maroco-russe de coopération économique, scientifique et technique et d'autres échéances bilatérales importantes, ainsi que des préparatifs de la 6ème session ministérielle du Forum de coopération russo-arabe à Marrakech, «y compris la coordination des dates mutuellement acceptables pour sa tenue d'ici la fin de cette année, en tenant compte des contraintes liées

à la pandémie de Covid-19», selon la même source.

La partie russe «a réaffirmé sa position inébranlable en faveur d'un débloqué négocié des crises et des conflits basé sur le respect des principes fondamentaux et des normes du droit international, ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU», a ajouté le communiqué.

Moussaoui Ajlaoui a mis l'accent sur l'importance des déclarations des responsables russes qui confirment que les relations entre les deux pays sont normales. Ces déclarations sont également importantes, car, selon lui, «elles interviennent après que le vice-ministre russe des Affaires étrangères a reçu une délégation des séparatistes, sous la pression de l'Algérie. Car le régime algérien veut signifier au monde et à Moscou que c'est le Polisario qui est la principale partie du conflit et non pas l'Algérie».

Mourad Tabet



De sources officielles, entre Moscou et Rabat tout baigne

Pour le gouvernement régional andalou

Le Maroc est un partenaire privilégié de l'Espagne dans la rive sud-méditerranéenne

Le Maroc constitue un «partenaire privilégié» de l'Espagne dans la région sud-méditerranéenne, a souligné, vendredi, le gouvernement régional andalou. «Les liens économiques, culturels et sociaux qui nous unissent historiquement au Maroc sont illimités», a affirmé le ministre de la Présidence, de l'Administration publique et de l'Intérieur au gouvernement régional, Elías Bendodo, lors d'un débat au Parlement andalou.

«L'Andalousie et les Andalous ne peuvent pas permettre que la relation spéciale que nous avons avec le Maroc, en tant que partenaire privilégié dans le pourtour mé-

diterranéen, soit altérée», a-t-il lancé.

Le gouvernement régional andalou «a une parfaite entente avec le Maroc, motivée, en partie, par le travail constant de coopération dans tous les secteurs et à tous les niveaux et ses excellents résultats», a relevé M. Bendodo.

«Pour cette raison, nous continuons à mettre l'accent sur la diffusion et la valorisation des huit siècles d'histoire commune à travers les fondations l'Héritage Andalou et Trois Cultures de la Méditerranée, cette dernière étant un instrument important dans l'évolution constante des relations de bon voisinage avec le Maroc», a-t-il conclu.

Antonio Costa : L'interconnexion électrique Portugal-Maroc est fondamentale

Le Premier ministre portugais, Antonio Costa, a qualifié de «fondamentale» l'interconnexion

électrique entre son pays et le Maroc, soulignant que le Royaume pourrait être une alternative pour approvisionner l'Europe. «L'interconnexion avec le Maroc est fondamentale. Si nous pouvons produire de l'énergie renouvelable à partir de sources solaires à un coût moindre, le Maroc, pour de multiples raisons, pourra le faire», a relevé M. Costa lors d'un débat au Parlement portugais et dont les propos ont été rapportés par le portail d'information «expresso.pt».

«Le Maroc pourra approvisionner de manière conséquente l'Europe», a fait observer le Premier ministre portugais, ajoutant qu'«il s'agit d'une nouvelle niche de coopération avec l'Afrique que nous pouvons et devons développer afin d'avoir une sécurité en matière d'énergie».

Selon M. Costa, son pays «pourrait être une passerelle pour l'énergie propre ou l'énergie de transition propre provenant de pays tiers».

Pour lui, l'Europe doit diversifier ses sources d'énergie et ne peut plus dépendre de la Russie, de la Turquie ou de l'Algérie».

Serait-ce pour des raisons scientifiques ou tout bonnement logistiques ?

Au Maroc, Pfizer exclusivement réservé pour la deuxième dose



Au Maroc, l'injection du vaccin anti-Covid-19 Pfizer est désormais réservée aux personnes devant recevoir la deuxième dose. Le comité scientifique, réuni jeudi, a recommandé «la suspension de l'injection de ce vaccin pour les première et troisième doses, pour des raisons scientifiques et logistiques», nous explique une source du ministère de la Santé qui tient à souligner que plusieurs recherches ont démontré l'importance de l'injection de ce vaccin lors de la D2.

Mais ce n'est pas le cas d'une récente étude réalisée par l'alliance Pfizer/BioNTech. Celle-ci démontre, contrairement à ce qui a été avancé par notre source ministérielle, qu'une dose de rappel (D3) du vaccin développé par les deux laboratoires serait remarquablement efficace contre les formes symptomatiques de la maladie. L'essai clinique de phase 3, réalisé sur 10.000 personnes de plus de 16 ans, montre, en effet, une efficacité relative de 95,6% et un profil de sûreté favorable, alors même que cette étude a été réalisée lorsque le variant Delta était la principale souche circulant durant cette période. «Il s'agit des premiers résultats d'efficacité d'un essai randomisé pour un rappel du vaccin Covid-19», ont précisé les deux entreprises dans un communiqué. Et de préciser : «Ces résultats démontrent, une fois de plus, l'utilité des rappels dans la protection contre cette maladie».

Confronté à cette étude, notre interlocuteur nous explique qu'au Maroc, il ne s'agit que d'une suspension provisoire et que ceux qui veulent opter pour Pfizer dans leur première dose ou celle de rappel doivent attendre l'arrivée de nouveaux lots. «Le Maroc devrait d'ailleurs recevoir, au cours de la semaine prochaine, une nouvelle livraison de 850.000 doses de Pfizer/BioNTech», précise-t-il, avant de rappeler que le Maroc a déployé des efforts considérables en matière de vaccination. «Surtout lorsque l'on sait que l'accès aux première et deuxième doses du vaccin reste très limité dans certaines régions du monde, notamment en Afrique et que ce sujet ravive toujours la question des inégalités entre pays riches et pays pauvres», souligne-t-il.

Un vaccin différent pour la dose de rappel serait plus efficace

La piste d'une immunité augmentée grâce à l'utilisation de différents vaccins contre le Covid se précise. Selon l'Agence européenne du médicament (EMA), l'administration d'une dose de rappel d'un vaccin différent de celui reçu lors des premières injections pourrait susciter une réponse immunitaire plus forte qu'un rappel avec le même vaccin. Un patient qui a reçu ses deux premières doses avec le vaccin Sinopharm, pourrait ainsi recevoir une dose de

rappel Pfizer, par exemple. Ceci pourrait également offrir une solution à même d'atténuer les pénuries et les interruptions d'approvisionnement.

«Des études américaines ont démontré que les personnes ayant reçu un vaccin qui utilise la technologie classique à vecteur viral, semblent être mieux protégées par une dose de rappel d'un vaccin à ARN messager», nous explique Dr Rania. O, médecin au CHU Ibn Rochd. «En effet, ceci semble fonctionner beaucoup mieux pour stimuler les défenses immunitaires et susciter une réponse immunitaire vraiment forte», ajoute-t-elle.

L'Agence européenne des médicaments (EMA), basée à La Haye, a dans ce sens indiqué qu'elle étudiait des données pour décider si elle s'alignera sur une décision de l'Agence américaine des médicaments (FDA) qui a autorisé mercredi l'injection d'un vaccin différent pour la dose de rappel de celui utilisé pour les premières doses. «Nous constatons quelques résultats prometteurs dans des études qui confirment que cette approche suscite, avec certaines combinaisons de vaccins, une réponse immunitaire plus forte que lorsque le même vaccin est utilisé pour une injection supplémentaire», a déclaré lors d'une conférence de presse Marco Cavalieri, responsable de la stratégie vaccinale à l'EMA.

Il est enfin à rappeler que

l'EMA compte décider dans les deux mois à venir si elle approuve le vaccin Pfizer/BioNTech pour les enfants âgés de 5 à 11 ans, après que les deux laboratoires lui eurent soumis leurs données la semaine der-

nière. L'Agence doit également examiner la semaine prochaine un médicament anti-Covid à administration orale produit par le laboratoire pharmaceutique américain Merck.

Mehdi Ouassat

A la lumière de la situation épidémiologique au Maroc et dans le monde **Mise à jour du dispositif régissant les voyages internationaux**

Le Comité interministériel de coordination et de suivi du dispositif régissant les voyages internationaux pendant la pandémie de la Covid-19, a procédé à la mise à jour dudit dispositif à la lumière des derniers développements de la situation épidémiologique au Maroc et dans le monde.

Le Comité interministériel a rappelé, dans un communiqué, que la classification des pays selon les listes A et B ainsi que les conditions d'accès au territoire national, sont instaurées sur la base des données fiables émanant des départements de santé des pays et des organisations internationales.

Il a précisé que les listes et les conditions d'accès actualisées sont consultables sur les sites des départements ministériels concernés.

Concernant la suspension provisoire des vols directs à destination et en provenance des pays de la liste B, le Comité interministériel a assuré qu'elle constitue une mesure supplémentaire d'atténuation de risque et non une restriction d'accès au territoire national des ressortissants et des résidents de ces mêmes pays, ajoutant que ces derniers pourront toujours voyager au Maroc, en transitant par d'autres pays et en se conformant aux conditions d'accès au territoire national en vigueur.

Le Comité a précisé, à ce titre, que la classification des pays selon les listes A et B et les mesures inhérentes, y compris la suspension des vols directs, continueront d'être révisées chaque 15 jours.

Les pays concernés par la suspension des vols directs pourront organiser des vols de rapatriement, conformément à la procédure en vigueur, souligne le Comité.

Séance plénière conjointe des deux Chambres lundi pour présenter le PLF 2022



Les Chambres des représentants et des conseillers tiendront, lundi prochain, une séance plénière conjointe consacrée à la présentation du projet de loi de Finances (PLF) 2022 par le ministre de l'Economie et des Finances.

Cette séance, qui se tient conformément aux dispositions de l'article 68 de la Constitution, est prévue à partir de 18H00 au siège de la Chambre des représentants, indique jeudi un communiqué conjoint des deux Chambres du Parlement.

Cette séance se tiendra dans le plein respect des mesures préventives prises par les organes des deux Chambres à cet égard, a ajouté la même source.

Par ailleurs, la Chambre des représentants tiendra, lundi prochain, une séance plénière consacrée aux questions orales.

Cette séance, qui débutera à 15H00, se tient en application des dispositions de l'article 100 de la Constitution et conformément au règlement intérieur de la Chambre, notamment les articles

258 à 272, indique cette institution dans un communiqué.

Elle se déroulera dans le respect des mesures préventives spécifiques prises par les appareils de la Chambre des représentants, ajoute le communiqué, soulignant qu'en application des nouvelles décisions des autorités publiques se rapportant à l'obligation du Pass vaccinal pour accéder aux administrations publiques et privées, les députées et députés sont invités à présenter ce document.

Elections 2021

Dépôt des comptes des campagnes électorales dans un délai de 60 jours

Le dépôt des comptes des campagnes électorales auprès de la Cour des comptes se fera dans un délai de soixante jours (60 jours), à compter de la date de l'annonce officielle des résultats définitifs des scrutins du 8 et 21 septembre et 5 octobre 2021, a indiqué jeudi la Cour.

Dans un communiqué, "la Cour des comptes rappelle aux mandataires des listes de candidature ou candidats, qui ont l'obligation de rendre des comptes de leurs campagnes électorales (état des sources de financement, inventaire des dépenses électorales et annexes), le dépôt de leurs comptes auprès de la Cour dans un délai de soixante jours (60 jours), à compter de la date de l'annonce officielle des résultats définitifs des scrutins du 8 et 21 septembre et 5 octobre 2021".

La même source souligne que cette me-

sure intervient conformément aux dispositions de l'article 147 de la Constitution, qui confère à la Cour des comptes la mission de vérification de la régularité des dépenses des opérations électorales et en application de la loi organique n°27-11 relative à la Chambre des représentants et la loi organique n°59-11 relative à l'élection des membres des Conseils des collectivités territoriales. A cet égard, la Cour a mis à la disposition des mandataires des listes de candidatures ou candidats concernés, une plateforme numérique dédiée au dépôt de leurs comptes, ajoute la même source, précisant que parmi les modalités à suivre figure la préinscription du candidat à travers la plateforme <https://elections.courdescomptes.ma>.

Il s'agit aussi de servir les données se rapportant aux sources de financement et



aux dépenses de la campagne électorale et de procéder à l'impression et à la signature du compte de la campagne électorale (contenant les sources de financement, l'état des dépenses et les annexes).

Le candidat doit aussi prendre un ren-

dez-vous via le lien dédié, et ce pour le dépôt dudit compte accompagné des pièces justificatives des dépenses électorales, au secrétariat-greffe près la Cour des comptes ou de l'une des Cours régionales des comptes, conclut le communiqué.

Fouad Yazough : L'organisation de la conférence de soutien à la stabilité de la Libye cadre avec la vision du Maroc pour le règlement de cette crise

L'organisation de la conférence de soutien à la stabilité de la Libye cadre avec la vision du Maroc pour le règlement de cette crise, a affirmé jeudi l'ambassadeur, directeur général des relations bilatérales au ministère des Affaires

étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Fouad Yazough.

M. Yazough, qui a représenté le Royaume à cette conférence ministérielle, a souligné que la vision du Maroc pour le règlement de la crise

libyenne se base sur la conviction que toute solution pour le passage du processus de transition vers celui de l'édification démocratique, ne peut être qu'une solution interlibyenne réaliste préservant la souveraineté de ce pays, loin des ingérences et des agendas étrangers.

Il a, à cet égard, rappelé que la vision marocaine a été claire depuis les premières consultations ayant abouti à l'accord de Skhirat et les réunions libyennes qui ont suivi sur le sol marocain, à Bouznika et à Tanger.

Le diplomate marocain a aussi mis l'accent sur l'importance du dialogue et des consultations entre les acteurs libyens pour parvenir aux ententes politiques, à même de mettre en oeuvre les résolutions

onusiennes et les recommandations des conférences internationales, à leur tête l'organisation à temps des élections législatives et présidentielles.

Il a également exprimé la satisfaction du Maroc quant au progrès réalisé par la Libye sur la voie du règlement politique, appelant à davantage d'efforts pour relever les autres défis, préserver les acquis politiques et sécuritaires et réaliser les aspirations du peuple libyen à la stabilité, à la réconciliation nationale et au développement.

M. Yazough a, en outre, salué la réussite de l'organisation de cette conférence qui confirme, comme l'avait déjà exprimé le Royaume, l'importance pour les Libyens de gérer leurs propres affaires en vue de passer du processus de transi-

tion vers celui de l'édification démocratique et de la stabilité.

Le Royaume, qui veille à coordonner avec les Nations unies dans ses actions de rapprochement entre les acteurs libyens, réitère sa totale disposition à soutenir le processus politique en Libye, les efforts de réconciliation nationale et les plans sécuritaires, économiques et politiques pour l'édification d'un Etat libyen fort et unifié qui renforce la sécurité et la stabilité aussi bien nationales que régionales, a-t-il conclu.

Les participants à cette conférence ont souligné, dans le communiqué final, la nécessité de tenir les élections à leur date, à savoir le 24 décembre prochain conformément à la feuille de route adoptée par le dialogue politique libyen.



Youssef Amrani : *La politique marocaine de non-prolifération repose sur des principes que le Royaume respecte avec constance*

La politique marocaine de désarmement et de non-prolifération repose sur des principes et des valeurs que le Royaume respecte et promeut avec constance et continuité, a affirmé, jeudi à Johannesburg, l'ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud, Youssef Amrani.

S'exprimant au siège du Parlement panafricain (PAP) à l'ouverture de la 5ème session de la Conférence des Etats parties au Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba), M. Amrani, qui conduit une délégation marocaine composée également de Khammar Mrabit, directeur général de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR), et Youness Sassi, diplomate à l'ambassade du Maroc à Pretoria, a indiqué que l'engagement du Maroc en faveur du désarmement et de la non-prolifération se reflète dans son adhésion à la majorité des traités et instruments multilatéraux, notamment le Traité de non-prolifération nucléaire qui est la pierre angulaire du régime de non-prolifération.

«Nous tenons l'engagement indéfectible de plaider en faveur

d'un système multilatéral plus sûr et plus cohérent qui reflète pleinement les principes de la charte des Nations unies et du droit international», a-t-il déclaré, relevant que le Royaume n'a jamais manqué de soutenir les efforts internationaux de non-prolifération et de désarmement et qu'il respecte pleinement et en toute transparence les engagements internationaux dans l'application des instruments auxquels il a souscrit. Notant que le Maroc réitère l'importante contribution des zones exemptes d'armes nucléaires aux objectifs généraux du Traité de non-prolifération, l'ambassadeur soutient que la paix et la stabilité internationales et régionales exigent de la pertinence dans les décisions prises.

Il a, à cet égard, rappelé que le Maroc avait signé le Traité de Pelindaba en avril 1996 au Caire et qu'il a été parmi les premières nations à signer le traité d'interdiction complète des essais nucléaires. «Le Maroc a en ce sens coprésidé avec la France en septembre 2009 la conférence ministérielle sur l'article XIV pour accélérer la ratification du Traité en incitant les pays africains à ratifier cet instrument, afin de faciliter son entrée en vigueur», a-t-il dit.

M. Amrani a souligné que le Maroc a également participé à la conférence sur la négociation du Traité d'interdiction des armes nucléaires, en tant que vice-président représentant le continent africain, notant que le Royaume est attaché au droit inconditionnel des Etats parties au TNP de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie et de la technologie nucléaires à des fins pacifiques. «Nous sommes convaincus que ce droit doit être exercé dans le plein respect des exigences de non-prolifération, de sûreté et de sécurité, sous la supervision de l'AIEA», a-t-il affirmé.

Le diplomate a de même rappelé que le Maroc avait signé tous les traités internationaux sur la sûreté et la sécurité et que, conformément à cet objectif, il a conclu en 1975 un accord de garanties avec l'Agence internationale de l'énergie atomique permettant à l'Agence de vérifier le caractère pacifique des matières et activités nucléaires dans le Royaume.

«En tant qu'Africains, nous devons renforcer les plateformes de partage des connaissances et d'échange d'expériences en matière d'utilisation pacifique des matières nucléaires», a-t-il préconisé,



relevant que le Maroc, à travers le Centre national de l'énergie et des technologies nucléaires, est une référence au niveau africain en termes de renforcement des capacités régionales dans le domaine de la santé, de la gestion des ressources en eau et de la protection de l'environnement.

Il a indiqué que «le Maroc, à travers l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, préside depuis 2015 le Forum des organismes de réglementation nucléaires en Afrique,

promouvant la sûreté et la sécurité dans le cadre des Etats africains membres de l'AIEA».

Dans ce contexte, l'ambassadeur estime que le dialogue et la diplomatie sont la voie à suivre pour résoudre les problèmes internationaux dans un ordre fondé sur des règles. «Nous pensons que la coopération Sud-Sud doit s'améliorer et que le Traité de Pelindaba est un instrument qui peut contribuer à la construction d'un continent africain plus uni et plus prospère», affirme-t-il.

La coopération Sud-Sud indispensable pour créer une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique

La coopération Sud-Sud est indispensable pour créer une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, a affirmé Khammar Mrabit, président du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA).

Intervenant à la 5ème Conférence des Etats parties au traité de Pelindaba sur la zone libre d'armes nucléaires en Afrique, organisée les 21 et 22 octobre en Afrique du Sud, M. Mrabit a souligné que «la coopération Sud-Sud est indispensable pour notre continent au vu de l'existence de nombreuses applications et pratiques utilisant les techniques nucléaires qui contribuent au développement socio-économique de l'Afrique dans plusieurs domaines devant être soutenues et améliorées en permanence de manière sûre, sécurisée et responsable. Ceci rejoint l'objectif du Traité de Pelindaba, en l'occurrence : créer une zone

exempte d'armes nucléaires (ZEANA) en Afrique».

Cité par un communiqué de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, M. Mrabit a rappelé que le FNRBA a été créé en 2009 et a été officiellement reconnu comme organisation intergouvernementale régionale en septembre 2019, avec pour objectif d'améliorer, de renforcer et d'harmoniser l'infrastructure réglementaire en matière de radioprotection, de sûreté et de sécurité nucléaires, ainsi que de promouvoir une culture de sûreté et de sécurité solide parmi les Etats membres africains de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le responsable a ajouté que le FNRBA travaille conformément aux objectifs du Traité de Pelindaba qui consistent, notamment à prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif d'un monde

entièrement exempt d'armes nucléaires, renforcer le régime de non-prolifération, promouvoir la coopération dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, promouvoir le désarmement général et renforcer la paix et la sécurité régionales et internationales. Il s'agit également, selon lui, de promouvoir la coopération africaine pour le développement des applications de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques dans l'intérêt du développement social et économique durable des Etats membres africains de l'AIEA et de maintenir les Etats membres africains de l'AIEA à l'abri de la pollution de l'environnement causée par les déchets radioactifs et d'autres matières radioactives.

M. Mrabit a, aussi, mis en avant le travail fourni par le FNRBA en coopération avec la Commission africaine de l'énergie nucléaire (AFCONE) et l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche,

le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (AFRA), pour atteindre les objectifs du Traité de Pelindaba.

Dans ce sens, des efforts sont déployés pour formaliser la coopération entre FNRBA, AFRA et AFCONE, à travers des réunions ayant abouti à la signature d'un mémorandum d'entente entre AFCONE et AFRA, ainsi qu'à l'élaboration d'un projet d'arrangements entre AFCONE et FNRBA, rappelle-t-on.

Organisé par AFCONE, cet événement a connu la participation de 42 Etats parties du Traité de Pelindaba, dont le Maroc représenté par une délégation conduite par Youssef Amrani, ambassadeur du Royaume en Afrique du Sud, accompagné par M. Mrabit en sa qualité de président du FNRBA, qui regroupe 34 Etats membres africains de l'AIEA, souligne le communiqué.

Chavkat Mirziouïev

Un réformateur bien autoritaire

Portrait



Le président de l'Ouzbékistan Chavkat Mirziouïev, qui brigue un deuxième mandat dimanche, a extirpé par des réformes son pays d'Asie centrale de décennies d'isolement. Mais pour ses détracteurs, les vieux démons de l'autoritarisme ouzbek sont toujours là.

M. Mirziouïev, un homme trapu aux cheveux grisonnants âgé de 64 ans, de-

vrait remporter haut la main la présidentielle face à quatre concurrents largement considérés comme des figurants.

Il s'apprête donc à rester cinq années de plus à la tête de l'ex-république soviétique qu'il dirige depuis la mort, en 2016, de son terrible prédécesseur, Islam Karimov.

Lorsqu'il arrive au pouvoir après le règne brutal de 25 ans de Karimov, marqué par le travail forcé d'écoliers dans les champs, la torture des détenus ou encore le massacre de centaines de civils en 2005, M. Mirziouïev, Premier ministre sortant, suscite l'espoir en desserrant l'étoupe politique, modernisant l'économie étatisée et en ouvrant le pays.

Mais cet esprit réformateur a montré ses limites avec une répression accrue des voix critiques à l'approche des élections.

"Aucun parti d'opposition n'a été autorisé à entrer en politiques ces dernières années. Et depuis le début de l'année, les réformes en matière de droits humains ont cessé", relève l'ONG Human Rights Watch dans un bilan pré-électoral.

L'organisation juge que le pays reste "profondément autoritaire".

M. Mirziouïev fait face à un nouveau défi: la situation explosive en Afghanistan, pays frontalier de l'Ouzbékistan où les talibans ont repris cette année le pouvoir, suscitant l'inquiétude de ses

voisins qui craignent une déstabilisation d'ampleur régionale.

Jusqu'à présent, le président ouzbek a privilégié le dialogue avec les nouveaux maîtres de Kaboul, tout en menant avec la Russie des manœuvres militaires à but dissuasif à la frontière afghane, de crainte de voir des groupes jihadistes gagner du terrain dans la région comme dans les années 2000.

Né en 1957 dans la province de Djizak, dans l'est de l'Ouzbékistan, M. Mirziouïev se lance en politique après avoir décroché un diplôme d'ingénieur agronome.

Il devient député dans les derniers mois d'une URSS mourante. Dans un Ouzbékistan désormais indépendant, il devient gouverneur de plusieurs régions avant de devenir, en 2003, Premier ministre de Karimov, jusqu'à la mort de ce dernier.

Après le décès du dirigeant ouzbek, il s'impose en évinçant notamment son principal rival, Roustam Inoïatov, puissant et redouté chef des services secrets.

Ayant les mains libres, M. Mirziouïev ouvre le pays en supprimant les visas pour les visiteurs de nombreux pays dans l'espoir de développer le tourisme.

Il assouplit également le contrôle de l'islam, la religion de la quasi-totalité de la population, alors que le régime Karimov réprimait toutes les expressions publiques de piété, prétextant la menace islamiste.

Sur le front économique, Mirziouïev s'attaque au travail forcé dans les champs de coton, y compris d'enfants, une pratique répandue en Ouzbékistan et qui a fini par coûter bien des contrats au pays.

Dans cette économie ultra-étatiste, il a permis l'émergence d'acteurs privés qui produisent des textiles au lieu d'en exporter simplement la matière première.

En raison de toutes ces réformes, les Ouzbeks "vivent libres et sans crainte", s'est récemment félicité M. Mirziouïev.

Mais, loin de partager ce constat, les détracteurs du président pointent l'arrestation de plusieurs blogueurs critiques ces derniers mois, de quoi réveiller le souvenir du règne de fer de son prédécesseur.

Une loi pénalisant la critique en ligne du président est d'ailleurs entrée en vigueur en mars.

M. Mirziouïev, qui est père de trois enfants, s'est aussi attiré des accusations de népotisme après que l'une de ses filles, Saïda Mirziouïeva, a occupé une fonction dans l'agence de communication du gouvernement.

Elle a quitté son poste l'an dernier après avoir été comparée à la fille aînée de Karimov, Goul'nara Karimova, qui a occupé plusieurs hautes fonctions publiques sous le règne de son père et est actuellement emprisonnée pour des détournements de sommes gigantesques.



Né en 1957 dans la province de Djizak, M. Mirziouïev se lance en politique après avoir décroché un diplôme d'ingénieur agronome



Air Algérie à l'image du reste

Scandales à répétition et gouffre financier abyssal



Pour la compagnie aérienne publique "Air Algérie", qui vit sous respirateur depuis un certain temps à la faveur des subventions publiques de plus en plus difficiles à mobiliser par un pays en difficulté économique de plus en plus insoutenable, le quotidien est ponctué de scandales à répétition.

Dès que des mesures, en trompe-l'œil, sont prises pour remédier à un quelconque dysfonctionnement, les responsables de la compagnie se réveillent le lendemain avec une gueule de bois, en découvrant, médusés, d'autres failles dont ils n'ont pas les moyens de colmater les brèches.

En témoigne le scandale qui a éclaboussé la compagnie le 20 septembre dernier à l'aéroport de Paris-Orly. Les faits relatés donnent le tournis et renseignent sur la gouvernance calamiteuse des entreprises publiques en Algérie où tout semble marcher de travers.

Un steward d'Air Algérie a été pris la main dans le sac, alors qu'il tentait de faire passer une quantité de cocaïne.

Ayant reçu l'autorisation de quitter l'avion pour effectuer des

achats à la pharmacie, le steward d'Air Algérie a été détecté par le portique dissimulant 400 grammes de cocaïne qu'il a scotchée sur sa cuisse.

La drogue était destinée à la revente ou à la consommation en Algérie, selon les résultats de l'enquête diligentée par la police française, qui a permis de découvrir que l'employé de la compagnie aérienne algérienne faisait uniquement la "mule" de tout un réseau sophistiqué de trafic de cocaïne qui a l'habitude d'envoyer d'importantes quantités de stupéfiants vers l'Algérie.

Selon des sources sécuritaires, il n'est pas exclu que de hauts responsables de la compagnie aérienne algérienne soient convoqués par les enquêteurs français pour qu'ils soient auditionnés à propos de leurs liens présumés avec le steward chargé de transporter de la cocaïne depuis Paris jusqu'à l'Algérie. Après le coup de massue qu'elle a subi, la compagnie a annoncé avoir durci ses règles de sécurité. Peine perdue. Le mal semble plus profond dans ce pays où la corruption a été érigée, depuis des décades, en système.

En effet, à peine trois se-

maines plus tard, la compagnie dont la réputation est loin de faire l'unanimité, a payé cash les frais des errements de son personnel navigant dont un groupe se trouve impliqué dans une autre sombre affaire.

L'information, rendue publique le 15 octobre, fait état de quatre stewards algériens d'"Air Algérie" impliqués dans un réseau de recel de téléphones volés.

Selon les enquêteurs, au moins 600 téléphones mobiles haut de gamme ont été "exportés" entre décembre 2020 et février 2021, "générant un profit de plusieurs dizaines de milliers d'euros par mois.

Les quatre stewards d'Air Algérie, dont le neveu d'un sénateur en poste, sont sous le coup d'un mandat d'arrêt international.

Le procureur de la République de Rennes a déclaré que "les investigations se poursuivent, sur commission rogatoire en France, et auront vocation à se prolonger" en Algérie et au Luxembourg, où réside le chef du réseau.

La succession des scandales survient au mauvais moment pour cette compagnie aérienne qui fait face à un véritable gouffre

financier auquel les pouvoirs publics n'arrivent pas à trouver le remède efficace. La compagnie aérienne algérienne, qui a dû clouer ses avions pendant une longue période où son activité s'est limitée quatorze mois durant aux opérations de rapatriement et au fret aérien, connaît une mauvaise passe. Elle a d'ores et déjà demandé une aide d'urgence de l'Etat pour pouvoir continuer à fonctionner et honorer ses engagements.

Les dirigeants d'Air Algérie ont alerté les responsables à plusieurs reprises, sur l'incapacité de la compagnie à assumer les charges salariales, de l'entretien et la maintenance des avions, ainsi que ses dépenses en devises. Selon des rapports officiels, "Air Algérie" a enregistré des pertes estimées à 40 milliards de dinars en 2020. Un chiffre qui devrait se creuser davantage en 2021.

Pour l'heure, les spécialistes évaluent un besoin urgent d'un refinancement public de plus de 900 millions de dollars pour que la compagnie puisse poursuivre son activité, honorer ses engagements notamment envers son personnel et entretenir sa flotte.

Cette descente dans les

abysses que connaît "Air Algérie" n'est pas le fruit du hasard, loin s'en faut. Elle est une résultante logique d'une gestion chaotique de cette entreprise. D'ailleurs, l'ex-PDG d'Air Algérie, Bekhouche Allache, a été condamné le 27 septembre à deux ans de prison dont un an ferme, dans le cadre de l'affaire dite Hamid Melzi, un ex-patron d'un établissement public accusé de faits de corruption pour le compte de proches du défunt ex-président Abdelaziz Bouteflika.

L'ancien patron avait été démis de ses fonctions en janvier dernier, officiellement pour avoir décidé l'importation des services en porcelaine pour les cabines de première classe sur les Airbus A330-200, alors qu'Air Algérie est privée de vols réguliers à l'international pour cause de pandémie de Covid-19.

La gestion catastrophique d'Air Algérie et les nombreux scandales, qui ne finissent pas de l'éclabousser, ne sont que la face apparente de l'iceberg. La corruption et la mauvaise gestion des entreprises publiques gangrènent un pays dont les dirigeants politiques ont une aversion à la conduite d'un véritable changement.

Quand la science fait le lien entre changement climatique et catastrophes

Quand une poignée de scientifiques tente en 2015 d'évaluer le rôle du changement climatique dans les inondations record au Royaume-Uni, l'accueil est glacial et la démarche qualifiée de "non scientifique". Six ans plus tard, leur travail est devenu crédible.

Début juillet, les scientifiques du World Weather Attribution ont estimé que le changement climatique a rendu la vague de chaleur qui a frappé en juin l'ouest des États-Unis et du Canada au minimum 150 fois plus susceptible de se produire.

Le World Weather Attribution (WWA), qui regroupe des experts de divers instituts de recherche dans le monde, s'est fait une spécialité d'analyser le lien possible entre un événement météo extrême précis et le réchauffement climatique, en calculant dans des délais très courts la probabilité qu'il se soit produit même sans le dérèglement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre. "Nous voulions faire évoluer le débat, mais nous ne pensions pas que cela fonctionnerait aussi bien", explique la climatologue Friederike Otto de l'université d'Oxford, qui a créé le WWA en 2014 avec Geert Jan van Oldenborgh, du Royal Netherlands Meteorological Institute, décédé d'un cancer le 12 octobre. Le chercheur, qui aurait eu 60 ans vendredi, a aussi développé le site internet Climate explorer, qui rend accessible des données climatiques à des chercheurs du monde entier.

La recherche sur les liens entre changement climatique et catastrophes climatiques remonte à il y a une vingtaine d'années. En 2004, une étude britannique parue dans le journal scientifique Nature montrait que



la canicule de 2003 en Europe, qui a fait de nombreux morts, avait été rendue plus probable par le réchauffement. A cette époque la publication d'une telle étude prenait des mois car elle devait être évaluée par d'autres experts. Confrontés à une vague de chaleur extrême ou à des pluies torrentielles, les scientifiques étaient alors réticents à mettre en cause le réchauffement. C'était "très frustrant", raconte Friederike Otto.

Dans une de ses premières études, le WWA a conclu que le changement climatique avait aggravé les inondations en 2015 en Grande-Bretagne, mais elle avait été rejetée par une revue scientifique, avant d'être publiée

quelques années plus tard. "Beaucoup de gens dans la communauté scientifique disaient 'c'est trop rapide, ce n'est pas de la science, la science ne fonctionne pas ainsi'", se souvient la scientifique.

Pour mesurer le rôle joué par le changement climatique dans un événement climatique extrême, le WWA compare le climat actuel, avec 1,2°C de réchauffement depuis le milieu du XIXe siècle causé par les activités humaines, avec ce qu'il aurait été sans cela, utilisant des modélisations et des observations dans le passé. Ils travaillent aussi avec des experts locaux pour mieux comprendre le contexte dans lequel se déroulent ces événements.

La Croix Rouge a rapidement collaboré avec eux, tout comme l'organisation scientifique américaine Climate Central.

Le WWA a mis au point une méthodologie validée par d'autres experts et a montré que l'attribution rapide d'une catastrophe naturelle au changement climatique est "une activité opérationnelle", commente Robert Vautard, chercheur au Laboratoire des Sciences du climat et de l'environnement (LSCE). "Vous ne publiez pas une étude à chaque fois que vous faites une prévision météo", explique à l'AFP le climatologue, qui participe aux travaux du Giec. Mais lors de la vague de chaleur au Canada et aux

États-Unis, les températures ont été "hors échelle", poursuit-il.

Située à 250 km de Vancouver dans l'Ouest canadien, la localité de Lytton a enregistré pendant trois jours consécutifs un record, jusqu'à atteindre 49,6°C avant d'être détruite à 90% par les flammes, qui ont tué deux personnes. Selon les travaux du WWA, avec le climat actuel, une telle vague de chaleur pourrait statistiquement avoir lieu une fois tous les 1.000 ans. Les chercheurs avaient par ailleurs déterminé que les températures enregistrées ont été environ 2°C plus élevées qu'elles l'auraient été si cet épisode de chaleur extrême avait eu lieu au début de la révolution industrielle.

Plus de 50.000 cas de Covid supplémentaires au Royaume-Uni, une première depuis juillet



Le Royaume-Uni a enregistré jeudi plus de 50.000 cas de Covid-19 pour la première fois depuis la mi-juillet, confirmant la dégradation sanitaire à l'origine d'appels de plus en plus pressants à réimposer des restrictions, comme

le port du masque en intérieur.

Disparue pendant des semaines de l'actualité et des préoccupations, la pandémie revient brutalement se rappeler au souvenir des Britanniques.

Le pays enregistre des taux de

contaminations parmi les plus élevés au monde et équivalents aux niveaux de la violente vague de l'hiver dernier, à l'origine d'un long confinement. Les nombres d'hospitalisations et de décès restent moindres, mais augmentent aussi.

Le nombre de nouveaux cas journaliers a atteint jeudi 52.009 et le bilan s'est alourdi de 115 morts, atteignant 139.146 décès depuis le début de la pandémie.

Le gouvernement britannique a admis mercredi que les contaminations pourraient atteindre prochainement 100.000 nouveaux cas par jour. Mais il a rejeté les appels à revenir sur la levée des dernières restrictions en juillet, encourageant plutôt les plus de 50 ans à recevoir une dose de rappel et les jeunes non vaccinés à le faire afin d'éviter un

tour de vis à l'approche de Noël. "Les chiffres des infections sont élevés mais nous restons dans les paramètres prévus", a assuré le Premier ministre Boris Johnson. "Nous nous en tenons à notre plan."

"Face à la dégradation de la situation, les appels se multiplient pour que le gouvernement applique son "plan B" qui prévoit un possible retour du masque en intérieur, un encouragement au télétravail voire des passeports vaccinaux.

La British Medical Association a accusé le gouvernement de faire preuve de "négligence délibérée", jugeant la situation actuelle "insoutenable" et appelant à des mesures immédiates.

Le gouvernement a levé en juillet l'essentiel des restrictions anti-Covid en Angleterre.

L'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord, compétentes sur les questions sanitaires, continuent d'imposer le port du masque en intérieur.

Cette politique très libérale fait partie des hypothèses avancées pour expliquer la dégradation actuelle, qui touche surtout les adolescents et jeunes adultes. Sont également cités le faible taux de vaccination des mineurs et une campagne de rappels poussive pour les personnes âgées, qui ont reçu leurs premières doses très tôt et voient leur immunité baisser.

Selon le relevé hebdomadaire des autorités pour l'Angleterre, le nombre de cas est le plus élevé parmi les 10-19 ans, avec un taux d'incidence record de 1.366 cas pour 100.000.

SOCIETE HYDROTAZAGHINE SOCIETE A RESPONSA-BILITE LIMITEE
 CAPITAL : 1.000.000 DIRHAMS
 SIEGE SOCIAL : CENTRE DE TAZA-GHINE - DRIOUCH / NADOR
 CESSION DES PARTS ET NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

• Par Procès verbal à Nador en date du 30/09/2021 dûment enregistré et déposé, les Porteurs des parts sociales de la société dénommée «SOCIETE HYDROTAZAGHINE » ont approuvé la cession de parts consentie en date du 30/09/2021 et nomination de MR. YAA-KOUBE SAID porteur de la CIN n°S 538036 comme nouveau gérant .
 • Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance de NADOR le 14/10/2021 sous le n° :4156.

N° 8977/PA

*** BULLT MAN * SARL** Au capital de 100.000,00 Dirhams
 Siège Social : 46 BD ZERKTOUNI ETAGE N°2 APPT N°6 CASABLANCA RC : 412183

I. Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 Septembre 2021 « Les Associés de la Société « BULLT MAN S.A.R.L. » Décident :

-Cession des parts Sociales,
 • 500 (Cinq Cent) parts sociales appartenant à Mr OUIRZANE AYOUB au profit de Mr OUIRZANE MOUHSSINE.

Les associés approuvent la nouvelle répartition du Capital Social qui se présente comme suit:

Mr. OUIRZANE MOUHSSINE ... 1000 Parts

-Transformation de la Société d'une société à responsabilité limitée en une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique ;

- Suite à la démission de Mr OUIRZANE AYOUB de la société et Après avoir donné sa démission de la gérance, Mr. OUIRZANE MOUHSSINE Titulaire de la C.I.N N° BJ394567 est désigné Gérant Unique de la Société et cette dernière sera valablement engagée par la seule signature de Mr. OUIRZANE MOUHSSINE.

- Mise à jour des statuts, - Pouvoirs à donner.

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18/10/2021 sous le N°796898.

N° 8978/PA

UNION AUTO SERVICE SUD SARL AU Au Capital Social de 100.000,00 DHS

Siège Social : LOT N°6, ALLÉE DES PEUPLIERS, MAGASIN N°4 HAY CASTOR AIN SEBAA CASABLANCA

- Dissolution anticipée de la Société.

- Nomination

d'un liquidateur.
 - Siège de liquidation.
 Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06/10/2021, l'associé unique de la Société dite UNION AUTO SERVICE SUD SARLAU, au Capital de 100.000,00 DHS, sis à Casablanca à l'adresse ci-dessus décide ce qui suit:

• La dissolution anticipée de la Société.
 • Mr. ER-RHAIMINI ABDELAZIZ est nommé liquidateur de la Société.

• Siège de liquidation fixé à : LOT N°6, ALLÉE DES PEUPLIERS, MAGASIN N°4 HAY CASTOR AIN SEBAA CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 18/10/2021 sous le N° 796895.

N° 8979/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 27/09/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Dénomination : « ENTREPRISE TRAVAUX KAISSOUNI » SARL.

Objet : ACHAT VENTE LOCATION ENGINES KLACS. TRANSPORT DE MARCHANDISES NATIONAL ET INTERNATIONAL.

ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.

Siège Social : CASABLANCA ,26 AVENUE MERS SULTAN APPT 3 ETAGE 1.

Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).

Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mr: ABDELWAHID EL KAISSOUNI : 50.000.00 DHS

Mr : AMINE EL KAISSOUNI : 50.000.00 DHS

Durée : 99 ans.
 Gérance : Mr: ABDELWAHID EL KAISSOUNI et Mr: AMINE EL KAISSOUNI, cogérants pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 519567.

N° 8980/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA

CONSEIL PROVINCIAL SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

14/2021 /BP

Le 16 Novembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de l'Assemblée Provinciale de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux construction d'une station de reprise sur la conduite d'alimentation en eau potable au douar sidi Ahmed ou Hmad à la commune El Hammam

commune El Hammam - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille dirhams (6.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quarante mille cent cinquante deux dirhams et quarante centimes TTC (240.152,40 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8981/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA

CONSEIL PROVINCIAL SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

14/2021 /BP

Le 16 Novembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de l'Assemblée Provinciale de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux construction d'une station de reprise sur la conduite d'alimentation en eau potable au douar sidi Ahmed ou Hmad à la commune El Hammam

commune El Hammam - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 Dhs (Quarante Mille Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 1.613.070,43 Dhs (Un Million Six cent treize Mille Soixante Dix Dirhams, 43 centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech, Wilaya de la région de Marrakech Safi ;

Soit les déposer au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

La visite des lieux : Une visite des lieux aura lieu en présence du maître d'ouvrage. Le rendez-vous est fixé le 04 novembre 2021 à 10H00, au Secrétariat Général- Wilaya de la Région Marrakech Safi.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI PREFECTURE DE MARRAKECH

Division du Budget et des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 58/2021/BG

SEANCE PUBLIQUE (RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE

ENTREPRISE NATIONALE, LES COOPERATIVES L'UNION DES COOPERATIVES

ET L'AUTO-ENTREPRENEUR)

Le 17 novembre 2021 à 10H00, il sera procédé au bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech au siège de la Wilaya de la région de Marrakech- Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour :

• Exécution des prestations de nettoyage et de désinfection des locaux de bâtiments administratifs au siège du secrétariat général de la préfecture de Marrakech.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au Secrétariat Général de la Préfecture de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 Dhs (Quarante Mille Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 1.613.070,43 Dhs (Un Million Six cent treize Mille Soixante Dix Dirhams, 43 centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech, Wilaya de la région de Marrakech Safi ;

Soit les déposer au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

La visite des lieux : Une visite des lieux aura lieu en présence du maître d'ouvrage. Le rendez-vous est fixé le 04 novembre 2021 à 10H00, au Secrétariat Général- Wilaya de la Région Marrakech Safi.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le Montant du cautionnement provisoire est de : 30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT SOIXANTE SIX MILLE ET SOIXANTE DIRHAMS (666.060,00 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Et conformément au paragraphe 2 de l'article 34 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres (article 20 du règlement de consultation) doivent être déposés au service des marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir contre décharge au plus tard le Mardi 16 Novembre 2021 à 12h00 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8982/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION SOUSS MASSA PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 22/INDH/2021

Le Mercredi 17 Novembre 2021 à 11h00min il sera procédé, dans la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'ACHAT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET EQUIPEMENTS AU PROFIT DE LA PLATEFORME DES JEUNES AU QUARTIER TADDART - PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le Montant du cautionnement provisoire est de : 30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT SOIXANTE SIX MILLE ET SOIXANTE DIRHAMS (666.060,00 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Et conformément au paragraphe 2 de l'article 34 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres (article 20 du règlement de consultation) doivent être déposés au service des marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir contre décharge au plus tard le Mardi 16 Novembre 2021 à 12h00 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8983/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA CONSEIL PROVINCIAL

PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE

ANNEE BUDGETAIRE 2021

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que le Président du conseil provincial de Khénifra, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

TRAVAUX						
Secteur	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
Alimentation en eau potable	- Construction d'une station de reprise sur la conduite d'alimentation en eau potable au Douar Sidi Ahmed Ou Hmad à la commune El Hammam	Commune El Hammam	Appel d'offres ouvert	Octobre-Novembre 2021	Service des marchés / DBM	OUI

N°8984/PA

« UNITED INVESTMENT GLOBAL (UIG) » SARL N°55 BD Zerktonni Espace Zerktonni 1er étage Appt. N°3. Q.H. Casablanca

Avis de constitution de société
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 4 octobre 2021, Avis est donné, pour la constitution d'une société à responsabilité limitée (SARL) dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « UNITED INVESTMENT GLOBAL (UIG) »
Siège social : N°55, Bd Zerktonni Espace Zerktonni, 1er étage Apt. N°3, Q.H – Casablanca

Objet : La société a notamment pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
- Les investissements et le financement de projets dans différents domaines, sous forme de financement direct par des prêts, des prises de participation, des garanties et assistance grâce à des intermédiaires financiers et autres.

- Toutes les opérations d'import-export, de négoce de tous genres, de mise en relation, d'intermédiaire commercial, de représentation, de courtage, de tout produit, marchandise, matériel, denrée, quelle qu'en soit la nature, la provenance ou la destination.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Casablanca.

Capital social : Cent mille (100.000 dhs) dirhams.
Partes sociales :
Le capital social s'élève à cent mille (100.000 dhs) dirhams. Il est divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100) dhs chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs, à savoir :

M. Gonzales Kirby Kerry Ventier : 900 parts
M. Sellak Lahcen : 100 parts
Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit 1000 (mille) parts.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Gérance : Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée :
M. Gonzales Kirby Kerry Ventier, de nationalité Trinitadienne, titulaire du passeport n°TB449313, né 15/06/1970 et demeurant à Trinidad Tobago.
La société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de Casablanca sous n°519101, le 12/10/2021.
N°9286/PA

Adès Software SARL A.U.
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/10/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL A.U :

* Dénomination : Adès Software SARL A.U.
* Objet :
- MARCHAND MATERIELS INFORMATIQUES – EXPORT SERVICES INFORMATIQUES.
*Siège Social : LOTISSEMENT MABROUKA LOT N50 SIDI OTHMANE 1ER ETAGE -CASABLANCA-
*Durée : 99 ans.
*Capital : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune .
*Gérance : la société est gérée par MR KAMAL CHANNANE pour une durée illimitée.
*Associés : MR KAMAL CHANNANE 1000 Parts numérotées de 1 à 1000
*Année Sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
*Immatriculation au registre de commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 21/10/2021 sous le numéro 519823
N° 8985/PA

REVOMED SARLAU RC N°347485
Aux termes d'un procès verbal extraordinaire du 04/10/2021, il a été décidé :
-La dissolution anticipée, volontaire et amiable de la société "REVOMED SARLAU" à compter du 30/09/2021
-La Fixation du siège de liquidation à Casablanca
LOTS ZOUBIR OULFA LOT N°52 ETAGE MA 20230
-La Nomination de Mr. MOHAMED EL KARMI en qualité de liquidateur de la dite société
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 21/10/2021 sous n°797185
N° 8986/PA

N° 8985/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de la Formation de Rabat
Région de Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de Kénitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 56/DPK/2021
SEANCE PUBLIC

Le 16/11/2021 à 10h00, Il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Kénitra sise à Rue Abdelaziz Boutaleb –Mimosas- Kénitra- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
L'ACHAT DE MATIÈRES ET FOURNITURES D'ENSEIGNEMENTS AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA EN LOT UNIQUE.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés - service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Kénitra. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à 4 000.00 DHS (Quatre Mille Dirhams).
La prestation en question est estimée à 202 275.00 Dhs TTC (Deux Cent Deux Mille Deux Cent Soixante Quinze Dirhams TTC).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 mars 2013 relatifs aux marchés publics.
Les concurrents peuvent soit :
- déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de Kénitra ;
- les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 et 7 du règlement de consultation.
Les échantillons exigés doivent être déposés contre récépissé au Bureau des marchés - service des affaires administratives et financières, Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra. Au plus

Le 16/11/2021 à 11 H 00 Min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de la Formation de Rabat
Région de Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de Kénitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 56/DPK/2021
SEANCE PUBLIC

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de la Formation de Rabat
Région de Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de Kénitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 56/DPK/2021
SEANCE PUBLIC

N°9286/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification Sud Ouest Agadir

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°20/2021/DREFLCDSO

Dans le cadre de l'appel d'offres n°20/2021, le Directeur Régional des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, annonce au public et aux concurrents que l'ouverture des plis et prévu pour le 15/11/2021 à 10h, au lieu du 16/11/2021 à 10h. Le reste est sans changement.

N°8989/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
CERCLE D'EL KELAA - BENI AMEUR
CAIDAT AIN IGLI OULED SAID
COMMUNE SIDI MOUSSA

La Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra.

N° 8987/PA

Avis de concours

Le président de la commune sidi moussa aux fonctionnaires, adjoint technique de troisième grade échelle 6, quelle concours de compétence professionnelle pour aux :

- adjoint technique 2^{ème} grade échelle 7.

Le concours aura lieu au siège de commune le 04/12/2021 à partir 9 h du matin pour passer les examens écrits comme suit :

Date d'examen	Poste	Nombre
04/12/2021	adjoint technique 2 ^{ème} grade	01

Dossier de candidature

- demande manuscrite de candidat .
- une copie de CIN .

pour les candidats (les fonctionnaires possédant au moins 6 ans d'expérience) le dossier de candidature doit être envoyé au service ressources de la commune sidi moussa le 16/11/2021 sachant que c'est le dernier jour de dépôt des dossiers .

N°8990/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de la Formation de Rabat
Région de Rabat
Salé Kénitra
Direction provinciale de Kénitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
Séance publique

N° 57/DPK/2021

Le 16/11/2021 à 11 H 00 Min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES DE CLASSE ET LEURS BLOCS SANITAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE RURALE ARBAOUA PROVINCE DE KENITRA. EN LOT UNIQUE

Estimation du coût des prestations En DHS (T.T.C)	Caution Provisoire En DHS
2 298 609,60 DHS	45 000,00 DHS
Deux Million Deux Cent Quatre Vingt Dix Mille Six Cent Neuf Dirhams Soixante Cts	Quarante Cinq Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés)-. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
A	4	A ₂

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.

- Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra.

N°8988/PA

Economie

L'ONMT déploie sa task-force sur le WTM

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) a affirmé, jeudi, sa mobilisation "avec une extrême réactivité" afin de pouvoir représenter au mieux le Maroc au salon World Travel Market (WTM).

"L'Office national marocain du tourisme (ONMT) tient à rassurer les professionnels du tourisme et ses partenaires que compte tenu des récentes décisions sur la suspension des vols directs avec le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas, le travail de prospection et de promotion sur les principaux marchés continuera notamment au Royaume-Uni qui doit accueillir du 1er au 3 novembre prochain à Londres, l'un des salons du tourisme les plus importants du secteur du tourisme: le WTM", indique un communiqué de l'Office.

Trois mesures fortes ont été ainsi activées. En premier lieu, l'ensemble des délégués ONMT implantés en Europe ont été mobilisés afin de se rendre au salon de Londres et de rencontrer les professionnels anglais afin de constituer une force commerciale, de communication et de promotion sur place, rapporte la MAP.

L'Office apporte, par ailleurs, son assistance aux professionnels inscrits au salon et qui ne pourront pas faire le déplacement afin de les aider à switcher vers l'utilisation de la plateforme virtuelle mise à disposition par les organisateurs de l'événement.

En outre, "l'ONMT innove en lançant le recrutement en urgence d'une force de vente locale qui pourra représenter les professionnels marocains lors des rencontres prévues initialement", souligne le communiqué, ajoutant que cette équipe recevra une formation ad-hoc et opérera en étroite relation avec les exposants marocains.

"A travers ces mesures, l'ONMT maintient sa force de frappe commerciale en cette période particulière et œuvre à développer l'image et la part de marché de la destination Maroc sur le marché britannique", note le communiqué.

A la base, le WTM devait accueillir une vingtaine de professionnels nationaux en tant qu'exposants ainsi que plusieurs Conseils régionaux du tourisme. Un stand de 200 m² avait été programmé à ce titre par l'Office, rappelle la même source.

L'IPC reprend de la hauteur à fin septembre



L'indice des prix à la consommation (IPC) a repris de la hauteur au cours du mois de septembre 2021, selon des données publiées par le Haut-commissariat au plan (HCP).

Après avoir baissé en juin (0,7%), puis progressé en juillet (0,4%) et stagné en août, l'IPC a connu une hausse de 0,7% par rapport au mois précédent.

«Cette variation est le résultat de la hausse de 1,2% de l'indice

des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires», a expliqué l'institution publique dans une note d'information relative à l'IPC du mois de septembre 2021.

Comparé au même mois de l'année précédente, il «a enregistré une hausse de 1,2% au cours du mois de septembre 2021 conséquence de la hausse de l'indice des produits non alimentaires de 1,9% et de la baisse de celui des produits alimentaires de 0,3%», a poursuivi le HCP notant que l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu au cours du mois de septembre 2021 une hausse de 0,5% en glissement mensuel et de 2,2% en glissement annuel.

Pour rappel, la stagnation de l'IPC constatée en août dernier avait été attribuée à la baisse de 0,4% de l'indice des produits alimentaires et à la hausse de 0,4% de l'indice des produits non alimentaires.

Soulignons que la précédente hausse observée au cours du mois de juillet provenait également de «la hausse de 0,4% de l'indice des produits alimentaires et de l'indice des produits non alimentaires», comme l'avait expliqué le HCP dans sa note d'information relative à ce mois.

A noter que les hausses des

produits alimentaires observées entre les mois d'août et septembre 2021 ont concerné principalement le «Pain et céréales» (4,6%), les «Huiles et graisses» (2,5%), les «Viandes» et le «Lait, fromage et œufs» (0,6%), les «Fruits» (0,5%) et les «Légumes» (0,3%).

Dans sa dernière note d'information, le Haut-commissariat précise que les prix ont en revanche diminué de 2,5% pour les «Poissons et fruits de mer» et de 0,4% pour les «Eaux minérales, boissons rafraichissantes».

En ce qui concerne les produits non alimentaires, les chiffres du HCP montrent que la hausse a concerné principalement les prix des «Carburants», ceux-ci ayant connu une progression de 0,8%.

A titre de comparaison, entre juillet et août 2021, les prix avaient augmenté de 2,8% pour les «fruits», de 1,1% pour les «Huiles et graisses» et de 0,2% pour les «Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes».

Pour les produits non alimentaires, la hausse avait concerné principalement les prix des «carburants» avec 0,5%.

Quant aux baisses des produits alimentaires, elles avaient

concerné principalement les «Légumes» (3,0%), les «viandes» (2,3%), les «poissons et fruits de mer» (1,7%) et le «Lait, fromage et œufs» (0,5%).

Selon le Haut-commissariat, en septembre dernier, les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Fès et Settat (1,5%), à Beni mellal (1,4%), à Kenitra (1,1%), à Guelmim (1,0%), à Oujda (0,8%), à Casablanca, Rabat, Laâyoune et Safi (0,7%) et à Errachidia (0,6%).

Dans sa note, l'institution publique précise, en revanche, que des baisses ont été enregistrées à Alhouceima (1,1%) et à Marrakech (0,1%).

Pour rappel, entre juillet et août 2021, les hausses les plus importantes de l'IPC avaient été enregistrées à Agadir (1,0%), à Al-hoceima (0,9%), à Errachidia (0,6%), à Marrakech (0,5%) et à Tanger (0,4%); tandis que des baisses avaient été enregistrées à Kénitra (0,7%), à Rabat et Settat (0,4%) et à Fès et Safi (0,2%).

Analysant l'évolution de l'indice sur l'année, le HCP note que les variations pour les produits non alimentaires vont d'une baisse de 0,4% dans les «Communications» à une hausse de 5,8% pour les «Transports».

Alain Bouithy

“
L'indice des prix à la consommation en hausse de 0,7% en glissement mensuel et de 1,2% en glissement annuel



Entreprises: Le HCP met en place une plateforme en ligne de collecte

Le Haut-commissariat au plan (HCP) a annoncé, jeudi, la mise en place, au troisième trimestre de 2021, d'une plateforme de collecte de données statistiques à distance pour les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises.

Ce nouveau dispositif, qui s'inscrit dans le cadre du programme de transformation digitale du Haut-Commissariat, permettra un gain de temps, une interactivité continue avec les entreprises et répondra par la même occasion aux contraintes de distanciations sanitaires, indique le HCP dans un communiqué. En outre, la plateforme mise en place est dotée de mécanismes de sécurité efficaces afin de garantir la confidentialité des données recueillies, fait savoir la même source.

L'opération de collecte via ce mode lancée en juillet

dernier, limitée à un périmètre restreint, est maintenant élargie à l'ensemble de l'échantillon d'entreprises industrielles, objet des enquêtes trimestrielles de conjoncture, et sera étendue dans un second temps aux entreprises des secteurs des services, du commerce et de la construction échantillonnées dans le cadre de cette enquête.

La généralisation de ce dispositif à l'ensemble des enquêtes entreprises, prévue par le programme de digitalisation du HCP, dépendra du rythme d'adhésion des entreprises à ce nouveau mode, souligne le HCP, ajoutant qu'une capsule vidéo expliquant toutes les modalités de cette opération est mise en ligne sur son site officiel afin de guider les entreprises à l'utilisation de cette nouvelle plateforme et leur faciliter le basculement vers ce nouveau mode de collecte.

90.977 certificats négatifs délivrés à fin août

L'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) a délivré un total de 90.977 certificats négatifs (CN) à fin août 2021, soit une hausse de 41% par rapport à la même période de 2020.

Près de 93% de ces certificats négatifs délivrés par l'OMPIC concernent des intentions de création de personnes morales avec 84.737 dénominations commerciales, précise l'Office dans un récent bulletin sur la propriété industrielle et commerciale au Maroc.

Une répartition régionale montre que la région casablanca-

Settat arrive en tête du classement par rapport aux intentions de création d'entreprises, avec 34% des CN délivrés. Vient en 2ème position la région de Rabat-Salé-Kénitra avec 15% des certificats délivrés, rapporte la MAP.

En 3ème position, figure la région de Marrakech-Safi et la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma avec tous deux 11% de certificats délivrés. L'immatriculation au registre du commerce a affiché une dynamique positive avec 66.373 entreprises immatriculées à fin juillet 2021, soit un taux d'évolution de 61% par rapport à la même période de 2020, relève l'Office. Cette évolution est attribuée aux créations de personnes morales qui ont enregistré une augmentation de 82%, ajoute la même source, précisant que le stock des entreprises immatriculées au registre du commerce, s'élève à plus de 1.648.000 entreprises.

La répartition par forme juridique des sociétés (personnes morales) immatriculées au registre du commerce durant les sept premiers mois de 2021 montre la prédominance des SARL AU (Société à responsabilité limitée à associé unique) (55,7%) et des SARL (Société à responsabilité limitée) (43,8%), fait savoir l'Of-



fic, notant que la SA (Société anonyme) ne représente que 0,3% du nombre total des sociétés créées.

S'agissant des marques de fabrique, de commerce ou de service, l'Office indique avoir reçu, au cours des huit premiers mois de l'année, 11.660 nouvelles demandes de marques, dont 7.636 demandes d'origine marocaine et 1.119 demandes étrangères.

Les demandes d'origine marocaine ont ainsi augmenté de 36% par rapport à la même période de 2020. En outre, 2.905

nouvelles demandes internationales désignant le Maroc ont été reçues à travers le système de Madrid durant la période janvier-août 2021, soit une évolution de 7% par rapport à cette même période de 2020. Concernant les brevets d'invention, l'OMPIC a reçu, à fin août 2021, près de 1.804 demandes, dont 145 demandes marocaines, et 1.659 demandes étrangères.

Les dépôts d'origine étrangère et d'origine marocaine ont enregistré respectivement une augmentation de 8% et 11% par

rapport à la même période de 2020, relève l'Office, notant que 433 brevets d'invention ont été délivrés durant cette période. Les dessins et modèles industriels (DMI) ont connu une évolution de 23% par rapport à la même période de 2020, avec 3.061 dessins ou modèles déposés, dont 2.310 DMI marocains (en hausse de 25% pour rapport à 2020) et 134 DMI étrangers déposés directement au Maroc auprès de l'OMPIC (par voie nationale), soit une augmentation de 89% par rapport à 2020.

“
La région de Casablanca-Settat arrive en tête du classement par rapport aux intentions de création d'entreprises

BKGR anticipe une progression des revenus de son Scope 40 en 2021

BMCE Capital Global Research (BKGR) anticipe une progression des revenus de son Scope 40 de 6,7% à 219,5 milliards de dirhams (MMDH) par rapport à 2020.

Cette évolution intègre, notamment, une amélioration de 3,8% à 53,8 MMDH du produit net bancaire (PNB) des financières et une hausse de 7,5% à 147,4 MMDH du chiffre d'affaires des industries, précise BKGR dans son dernier "Forecast 2021-2022".

Au niveau des industries, la bonification des revenus intègre l'amélioration anticipée de la performance commerciale des distributeurs de produits pétroliers, des sociétés de maté-

riaux de construction, des minières ainsi que l'atténuation du repli anticipé de 2,6% des revenus de Maroc Telecom, rapporte la MAP.

En 2022, les analystes prévoient un renforcement du CA de 8% à 159,3 MMDH, redevable au bon comportement des Blue Chips, notamment Taqa Morocco, Label Vie, Maroc Telecom et LafargeHolcim Maroc.

S'agissant des financières, BKGR explique la hausse du PNB par l'amélioration attendue de 4,3% de la marge d'intérêt profitant de la prorogation des offres de garantie "Damane Relance" jusqu'en juin 2021 et de la reprise attendue des crédits aux investissements, no-

tamment sur le S2-2021.

Cette performance serait due, également, à la bonne tenue escomptée de la marge sur commissions (+7,4%) en lien avec l'arrêt de la gratuité des services ainsi qu'avec une reprise des flux des agences et des flux monétiques.

En 2022, le PNB devrait s'améliorer de près de 5% à 56,3 MMDH, redevable à la bonne tenue escomptée de l'ensemble des composantes dans un contexte marqué par une reprise davantage soutenue de l'activité.

Concernant les assurances, BKGR table sur une progression de 9,2% à 18,3 MMDH

des primes acquises nettes en 2021, tirées principalement par la forte reprise constatée au niveau de l'activité épargne (+21% à fin août 2021 pour l'ensemble du secteur) ainsi que par la bonne tenue de la branche automobile (+9,4%) en lien avec une amélioration escomptée de la situation économique.

Pour 2022, la note prévoit une amélioration de 7,6% des primes acquises nettes à 19,7 MMDH qui s'explique par une reprise davantage soutenue aussi bien sur la Vie que sur la Non-vie en raison d'un retour quasi-total à la normale de l'activité des entreprises et des ménages.

Alec Baldwin au coeur d'une tragédie sur un plateau de tournage

Une directrice de la photographie tuée et un réalisateur blessé



Alec Baldwin en larmes. C'est du déjà vu. Que ce soit dans le Saturday Night Live, une émission humoristique américaine, ou dans la peau des nombreux personnages qu'a interprétés le comédien dans sa carrière. Sauf que cette fois, ce sont des larmes de tristesse qui ont coulé sur les joues de Baldwin.

Selon l'AFP, l'acteur a tué une femme et blessé grièvement un homme avec une arme à feu factice sur un plateau de tournage au Nouveau-Mexique, décors du western "Rust". La femme abattue n'est autre que Halyna Hutchin, 42 ans, une figure du cinéma américain. Originaire d'Ukraine, elle a grandi sur une base militaire soviétique dans le cercle polaire avant de voyager à Los Angeles pour y étudier le cinéma. Présente sur le plateau en qualité de directrice de la photographie, elle a été transportée rapidement à l'hôpital par hélicoptère suite à sa blessure par balle. Mais elle a fini par succomber à ses blessures avant même d'avoir été prise en main par le corps

médical.

La seconde personne concernée par cette horrible tragédie est le réalisateur Joel Souza (Opération fantômes, Le Trésor de Hannah,...). Emmené d'urgence au Christus St. Vincent's Regional Medical Center en ambulance, peu de temps après avoir été touché, le réalisateur de 48 ans a d'abord été admis en soins intensifs selon l'AFP, avant de sortir de l'hôpital après que son état s'est stabilisé, si l'on en croit l'actrice Frances Fisher, l'une des vedettes de "Rust".

Pour le moment, la police a indiqué que l'enquête suivait son cours, précisant qu'aucune charge n'avait encore été retenue. Mais Alec Baldwin a du mal à s'en remettre. En larmes après le drame, l'acteur, plus connu pour son rôle de Jack Donaghy dans la sitcom 30 Rock de NBC, mais aussi pour son interprétation de Donald Trump dans l'émission à sketches "Saturday Night Live", a déclaré que l'accident "était dû au mauvais fonctionnement d'un pistolet d'ap-

point à blanc".

Le porte-parole du shérif local a expliqué à l'AFP que Baldwin a entièrement collaboré avec les détectives. "Il est venu de son plein gré et a quitté le bâtiment après avoir terminé ses entretiens", a souligné le porte-parole. De son côté, le président de la guilda, John Lindley, et la directrice exécutive, Rebecca Rhine, veulent éviter toutes conclusions hâtives. "Les détails ne sont pas clairs pour le moment, mais nous nous efforçons d'en savoir plus et nous soutenons une enquête complète sur cet événement dramatique", ont-ils déclaré.

Alec Baldwin, coproducteur du film "Rust", y interprète son homonyme, un hors-la-loi qui tente de tirer d'affaires son petit-fils de 13 ans, condamné pour homicide involontaire. Le long métrage promettait monts et merveilles. Mais dans la mémoire collective, la tragédie qui s'y est jouée sera certainement derrière son abandon. M. Mortimer, le réalisateur et ex-collaborateur de Halyna Hutchin, s'est dit

"triste de perdre Halyna. Et tellement furieux que cela puisse arriver sur un plateau".

Pourtant, ce n'est pas la première fois qu'un tel drame se noue sur un plateau de tournage. Le tragique accident évoque des souvenirs extrêmement rares mais loin d'être inédits. De tout temps, des armes à feu sont utilisées pour les tournages, chargés à blanc. Autrement dit, avec des cartouches qui créent un flash et une détonation sans décharger de projectile.

Mais en 1993, Brandon Lee (28 ans), fils de la star des arts martiaux Bruce Lee, est lui aussi décédé sur un plateau de tournage après avoir été accidentellement touché par une arme factice. L'enquête avait conclu que l'arme utilisée avait déjà tiré une cartouche qui s'était logée dans le canon. Et en général, lorsque des balles à blanc sont tirées plus tard, la cartouche est délogée et libérée. S'achemine-t-on vers les mêmes conclusions dans le cas d'Alec Baldwin ? L'avenir nous le dira.

Chady Chaabi

Lever de rideau sur le 9^{ème} Festival international du cinéma et immigration d'Oujda



Le théâtre Mohammed VI d'Oujda a accueilli, mercredi dans la soirée, la cérémonie d'ouverture de la 9^{ème} édition du Festival international du cinéma et immigration d'Oujda, organisé par l'Association solidarité pour le développement et l'immigration.

Cette édition, placée sous le thème «Le rôle du cinéma dans le renforcement de la sécurité culturelle des sociétés», se poursuit jusqu'au 23 octobre courant avec la participation de 11 films représentant le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, la Syrie, la

Turquie, les Pays-Bas, l'Inde et la Palestine.

La cérémonie d'ouverture de ce festival, organisé en partenariat avec la direction régionale de la Culture de l'Oriental, a été marquée par des hommages rendus à l'acteur marocain, installé au Canada, Mohamed Amine Benjeloun et à l'acteur associatif installé en Belgique, Hicham El Kerout, en plus de performances musicales du jeune chanteur Hicham Haji.

La soirée a aussi connu la projection du long métrage «Le chemin du paradis» du réalisateur marocain Wahid Sanouji. Tourné à Amsterdam, ce film aborde plusieurs questions autour de la communauté marocaine installée aux Pays-Bas.

Intervenant lors de cette cérémonie, le président de l'Associa-

tion solidarité pour le développement et l'immigration, Abdellatif Drifi, a indiqué que ce festival constitue une occasion pour fêter le cinéma en tant que vecteur de communication et de rencontre entre les cultures, soulignant que l'association a réussi à tenir cette édition malgré les contraintes liées à la pandémie de Covid-19.

Il a formulé le vœu de voir cet événement contribuer à la promotion des valeurs de paix, de compréhension et de tolérance, et à la diffusion d'un discours constructif à travers un langage cinématographique de haute facture, abordant des thématiques universelles.

De son côté, le directeur régional du secteur de la culture, Montassir Loukili, a relevé que cette édition met la lumière sur des aspects de grande importance re-

latifs au thème de l'immigration, via des œuvres cinématographiques façonnées par des artistes de haut niveau.

Cette édition s'inscrit dans la tradition du festival tout en ouvrant de nouvelles perspectives et en abordant de nouvelles questions et problématiques liées au cinéma et à l'immigration, a-t-il ajouté.

En plus de «Le chemin du paradis», trois autres films participent à la compétition officielle du long métrage, à savoir «Istrupay» du Palestinien Ahmed Hassounah, «Sudani from Nigeria» de l'Indien Mohamed Zakariya et «Benzine» de la Tunisienne Sarra Abidi. Ces films sont en lice pour le Grand prix du festival et les prix du jury, du meilleur scénario et des meilleures interprétations masculine et féminine.

Organisé par le Centre culturel marocain à Nouakchott

Le 11^{ème} prix de la Nouvelle arabe remporté par une Mauritanienne

La Mauritanienne Fatima Bent Ahmadou a remporté le premier de la 11^{ème} édition du concours de la meilleure nouvelle en arabe, organisée par le Centre culturel marocain à Nouakchott.

L'annonce a été faite mercredi soir lors d'une cérémonie de remise des prix aux lauréats à l'occasion de l'ouverture de la saison culturelle 2021/2022 du centre.

Le premier prix est revenu, ainsi, à Fatima Bent Ahmadou pour son ouvrage "Le défi", alors que le deuxième prix a été décerné à Soukaina Mokhtar Salem pour sa nouvelle intitulée "Départ".

Quant au troisième prix de ce concours, dont le jury était présidé par Mohamed Ould Ahdana, président de l'Union des écrivains mauritaniens, il a été décroché par Maalaaynine Ould Ahmedou pour "Les chemins d'épines".

S'exprimant à cette occasion, le directeur du Centre culturel marocain de Nouakchott, Saïd Jouahri, a souligné la singularité de ce concours, unique en son genre sur la scène culturelle mauritanienne et aussi au niveau de l'Afrique du Nord.

Il a mis l'accent sur la forte participation qui a marqué cette édition, relevant que le nombre des candidats a

doublé par rapport à la dixième session, en passant de 13 à 24 participants.

Dans le même contexte, le président du jury, qui comprend également Cheikh Ahmadou, président du club de la nouvelle à Nouakchott et Mohamed Amine Sohaib, ancien professeur de langue arabe à l'Université moderne de Nouakchott, a affirmé que le Centre culturel marocain joue un rôle important dans la promotion de l'action culturelle en Mauritanie.

Il a relevé l'importance de ce rendez-vous culturel aussi bien au niveau de la forme que du contenu, et qui constitue une réelle source de motivation pour la jeunesse mauritanienne à être créative.

Concernant cette édition, Mohamed Ould Ahdana a fait état d'une évolution quantitative et qualitative en termes de niveau des textes, d'intégrité linguistique et de respect des règles de narration.

A cette occasion, une conférence a été organisée sur la Sira du Prophète Sidna Mohammed, prière et bénédiction sur Lui, à travers l'art du madih en Mauritanie, animée par Mohamed Amin Ould Salek, ancien professeur à l'Université de Nouakchott.

La cérémonie, à laquelle ont assisté des intellectuels, des écrivains et des représentants de certaines missions diplomatiques accréditées à Nouakchott, a été marquée aussi par un spectacle donné par le groupe "Nasr Wa Taysir".



Bouillon de culture

Concert

Le luthiste marocain Khalid Badaoui prendra part à la troisième édition de la manifestation musicale "Cordes méditerranéennes", qui se tiendra du 23 au 31 octobre en Tunisie.

Badaoui participera à cet événement, organisé à l'initiative du Centre culturel international de Hammamet, en compagnie de musiciens de Grèce, de Turquie, d'Égypte, de Syrie et de Tunisie, apprend-on auprès du luthiste marocain.

Après une première édition consacrée au qanun et une seconde consacrée au violoncelle, les Cordes méditerranéennes mettent à l'honneur cette année le luth, un instrument qui symbolise la musique traditionnelle dans le monde arabe depuis des siècles.

Théâtre

Le théâtre Mohammed V de Rabat a accueilli, jeudi soir, la cérémonie de signature du recueil "Couteaux dans le dos de l'air" du poète Mohamed Belmo.

Cette manifestation culturelle, organisée par l'Association Pensée plastique en coopération avec le Théâtre Mohammed V et le soutien de la Direction régionale du département de la Culture de Rabat-Salé-Kénitra, a été consacrée à la lecture d'extraits de ce recueil par le penseur et professeur de philosophie à l'Université Mohammed V de Rabat, Mohamed Chiger.

Intervenant à cette occasion, M. Belmo a relevé que le recueil traite de problèmes de nature personnelle, sociale et humaine avec, pour fil conducteur, la trahison dont souffre l'air au sens propre, à l'image de la propagation des armes nucléaires, chimiques et bactériennes, la pollution et les changements climatiques qui en résultent.

Le titre du recueil a également une connotation métaphorique, a fait savoir le poète, faisant référence à la liberté, en particulier celle des peuples qui sont encore sous le joug de l'occupation, mais aussi à certaines épreuves qu'il a vécues et auxquelles il a résisté à travers la poésie.

Exposition

L'exposition "L'Eloge du Chaos" de l'artiste-peintre Fouad Chardoudi se poursuit jusqu'au 13 novembre à la Galerie de l'Institut français (IF) de Rabat. Né à Salé en 1978, Fouad Chardoudi "est l'une des figures emblématiques de l'art contemporain marocain", souligne une présentation de l'Agenda culturel de l'IF-Rabat.

Ce lauréat du premier prix de la Biennale des artistes arabes au Koweït 2019 est également un "poète ayant écrit quatre recueils de poésie dont "Le Ciel quitte la gare", "Tenir une traînée d'astre", "En guise de précaution" et "Inimités d'un seul jour". Il compte à son actif plusieurs expositions au Maroc et à l'étranger.

La première vague de romans sur la pandémie déferle en librairie

Les lecteurs sont-ils prêts à revivre la crise du Covid-19 à travers la fiction? La question hante les allées de la foire du livre de Francfort qui présente plusieurs récits directement inspirés par la pandémie. Deux de ces ouvrages à paraître sont signés des auteurs parmi les plus populaires du moment : la romancière américaine Jodi Picoult et la Canadienne Margaret Atwood, qui s'est lancée dans un "roman collaboratif", avec d'autres écrivains, sur des habitants de Manhattan rapprochés par le confinement.

"Nous, membres de la race humaine, avons traversé une période très difficile ici sur la planète terre, et ce n'est pas fini", a prévenu Margaret Atwood, auteure du best-seller "La servante écarlate", lors d'une intervention virtuelle pour la cérémonie

d'ouverture de la foire qui se tient jusqu'à dimanche.

L'ouvrage collectif qu'elle a supervisé - "Fourteen Days: An Unauthorised Gathering" ("Quatorze jours: Un rassemblement non autorisé"), doit sortir en 2022 et sera l'un des premiers témoignages de la façon dont la fiction peut s'emparer d'un thème d'actualité encore brûlant.

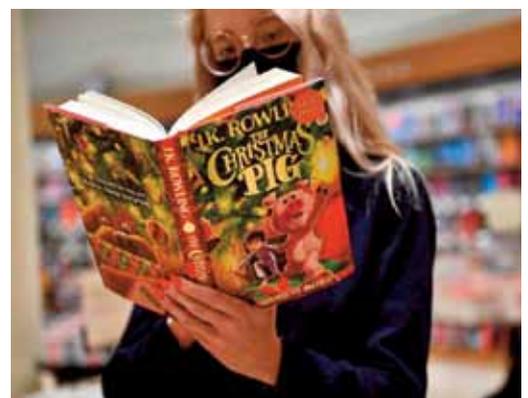
Auteure de succès traduits dans plus de trente langues, Jodi Picoult publiera dès le mois prochain un roman construit sur l'histoire d'une touriste bloquée loin de son pays par la pandémie. Intitulé "Wish You Were Here", il s'agissait, selon l'Américaine, "de donner un sens à 2020".

"Les artistes sont censés trouver un sens aux choses que nous ne comprenons pas et une pandémie mondiale en fait partie", a ex-

pliqué l'écrivaine qui n'est pas présente à Francfort mais a répondu aux questions écrites de l'AFP. Si moins d'éditeurs et d'auteurs ont fait le déplacement à Francfort cette année, l'Allemand John von Dueffel devait y présenter vendredi "The Angry and The Guilty", l'histoire d'une femme devant se mettre en quarantaine au moment où le patriarcat de la famille est en train de mourir.

Toutefois, certains professionnels doutent que les lecteurs à peine sortis des turbulences de la pandémie veuillent y replonger en littérature. Le critique littéraire allemand Denis Scheck met en garde contre la "précipitation" à sortir ces fictions, soulignant le talent nécessaire pour restituer les événements en temps quasi réel.

"Sceptique" sur l'idée de romans traitant dès à présent du



Covid-19, il estime qu'il faudrait "attendre encore 10 ou 20 ans". Les meilleures fictions sur les attentats du 11 septembre 2001 n'ont vu le jour que des années, voire des décennies, après les faits, rappelle-t-il.

Et parallèlement, de nombreux lecteurs ont préféré se tourner durant la pandémie vers des classiques de la littérature évoquant d'autres épidémies, comme en témoigne le regain de succès de "La peste" d'Albert Camus.



Karim Benzema risque 10 mois de prison avec sursis

Au deuxième jour du procès dans l'affaire de la sextape de Matthieu Valbuena, après les auditions des différents protagonistes, le parquet de Versailles a rendu son verdict. Dix mois de prison avec sursis assortis d'une amende de 75.000 euros ont été requis contre le footballeur Karim Benzema, poursuivi pour complicité de tentative de chantage.

La procureure est revenue longuement sur le rôle du joueur de foot dans cette affaire. "Benzema est au courant. Il cautionne. Il faisait partie

d'une stratégie et en avait conscience. Il s'associe au projet et parle en disant "nous". M. Benzema prend part à une stratégie élaborée, il est briefé et l'absence d'agressivité fait partie de la stratégie. Là on est plus dans la pression, la menace, on essaye d'être sympa. on profite de son rôle de bon camarade dans l'Equipe de France". L'autre procureur Julien Eyraud a pour sa part rappelé le rôle dans la société de la star du Real Madrid, "porteur d'une image, d'espoir, de notoriété et de valeurs morales".



Ce qu'a révélé le rapport d'autopsie de Benjamin Keough

Benjamin Keough aurait fêté son 28e anniversaire ce jeudi 21 octobre. Le petit-fils d'Elvis Presley s'est suicidé le 12 juillet dernier et avait plongé la famille du King dans une profonde tristesse. Le 14 octobre, le magazine Closer révélait dans ses colonnes le contenu de son autopsie, dévoilé trois mois après sa mort. Le fils de Lisa Marie Presley s'est ainsi tiré une balle dans la tête alors que sa petite amie se trouvait dans la même maison. Celle-ci a retrouvé son corps sans vie dans la salle de bains.

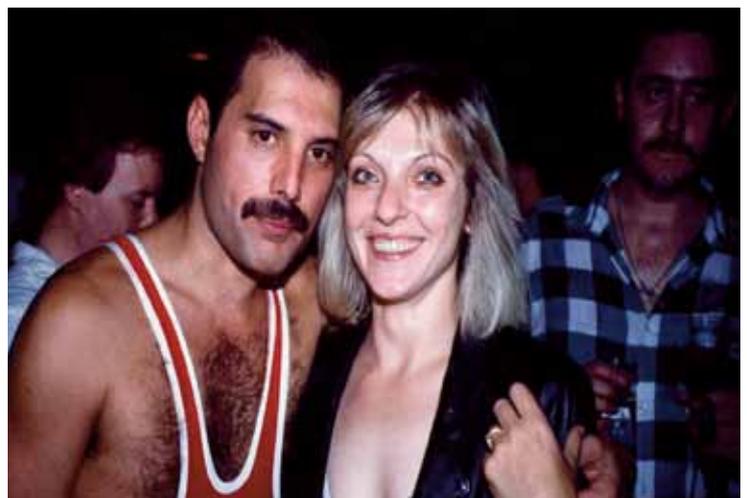
D'après le rapport du médecin légiste, Benjamin Keough avait consommé de la cocaïne et de l'alcool juste avant de mourir. Depuis plusieurs années, le père de famille de 27 ans luttait contre une dépression et plusieurs addictions. Six mois avant le drame, il avait déjà tenté de mettre fin à ses jours et avait été admis dans un centre de cure de désintoxication. Souffrant d'être «dans l'ombre de son grand-père», Benjamin Keough «était déprimé [...] n'avait pas vraiment d'éducation, de travail ou de passion», avait déclaré un proche de la famille au Sun, jugeant ce constat «déchirant».

Qui est Mary Austin, ex-compagne et principale héritière de Freddie Mercury

Arte diffusait fin août Freddie Mercury, the untold story, film de 2002 qui ne manquait pas d'anecdotes sur la vie du leader de Queen, de son enfance à Zanzibar jusqu'à ses dernières heures. Parmi les personnes à témoigner dans ce documentaire, figuraient deux de ses plus grands proches: Kashmira Cooke, sa sœur de six ans sa cadette, et son ex-compagne Mary Austin, qui partagea sa vie pendant six ans. A l'occasion de la diffusion du live Hungarian Rhapsody ce vendredi 22 octobre dès 23h25 sur Arte, nous vous présentons la femme dont Freddie Mercury fut amoureux.

C'est dans un magasin de mode londonien que Freddie Mercury croise Mary Austin pour la première fois. Elle a 19 ans et travaille pour la bou-

tique ; lui, 24 ans, tient un étal de vêtements au marché voisin : "Je n'avais jamais rencontré quelqu'un comme lui. Il avait beaucoup d'assurance", racontera plus tard Mary Austin. Après quatre ans d'amour, Freddie demande Mary en mariage. Noces qui n'auront jamais lieu : il a changé d'avis. Et bientôt, Mary comprend que son compagnon n'est plus "en accord avec lui-même". Elle raconte dans le documentaire Freddie Mercury, the untold story: "Quelque chose ne tournait pas rond, il n'était pas bien dans sa peau. Il n'était plus celui que j'avais connu. Je ne savais pas qui il fréquentait mais j'avais ma petite idée." Le chanteur lui révèle finalement son homosexualité: "C'était un soulagement de l'entendre de sa bouche ».



Jean-Marie Bigard à l'Elysée

Mai 2020, la France est plongée dans les affres de la crise du coronavirus. Dans une vidéo qui totalise plus de 8 millions de vues, Jean-Marie Bigard interpelle le gouvernement sur sa gestion de l'épidémie. L'humoriste réclame la réouverture des bars fermés par précautions sanitaires. Quelques jours plus tard, Emmanuel Macron décroche son téléphone pour échanger avec l'humoriste. Suite à cet appel, fin mai, sur BFMTV, Jean-Marie Bigard annonce être "intéressé" pour être candidat à la présidentielle de 2022. Un désir qu'il réitère quelques mois plus tard sur TF1.

Dans une interview accordée à l'émission Sept à Huit le 6 septembre 2020, celui qui se dit proche du mouvement des Gilets jaunes a réaffirmé avec détermination sa vo-

lonté de se présenter comme "représentant du peuple" dans la course à l'Elysée.

Volte-face le 28 septembre sur le plateau de L'Heure des pros sur CNews, Jean-Marie Bigard annonce renoncer à la présidentielle : "Je me retire pour plusieurs raisons, sous la pression de mes amis et de ma femme", explique-t-il avant d'ajouter : "Je suis trop sensible pour ce job, je ne peux pas aller jouer sur ce terrain avec des crabes qui puent, je préfère hurler de la tribune. Je veux rester libre, je veux rester avec les plus démunis", justifie le père de Jules et Bella. Florence Pierron, son éditrice, "a vraiment cru" qu'il irait jusqu'au bout. "Il a changé d'avis en vingt-quatre heures", se souvient-elle dans le Parisien.



Pourquoi Jennifer Lopez a révolutionné les recherches sur Internet

Le 23 février 2000 se déroulent les 42ème Grammy Awards, l'équivalent des Victoires de la Musique, à Los Angeles. Toutes les stars sont de la partie, mais il y en a une qui va se faire particulièrement remarquer en arrivant : Jennifer Lopez !

Et pour cause, elle porte une robe en soie verte Versace dont la transparence n'a d'égale que le décolleté qui descend jusqu'au nombril. Dans les minutes qui suivent Google est pris d'assaut. Mieux la requête : "robe verte Jennifer Lopez" devient la demande la plus forte de la jeune histoire du moteur de recherche qui a alors à peine deux ans. Autour d'un million de requêtes.

Sauf qu'à l'époque, quand on cherche sur Google, on obtient juste une liste de liens textuels bleus à cliquer pour accéder à des pages Internet. Et là ce n'est pas ça que les gens veulent ! Eux ils veulent voir directement la fameuse robe de J-Lo ! Ça fait tilt dans la tête des créateurs de Google. Et c'est comme ça qu'ils ont l'idée de créer Google Images pour accéder directement à des photos.

La reine Elizabeth II hospitalisée durant la nuit de mercredi à jeudi

L'état de santé d'Elizabeth II inquiète ! Dans un communiqué, partagé ce jeudi 21 octobre 2021, Buckingham Palace indique que la reine d'Angleterre a passé la nuit de mercredi à jeudi dernier à l'hôpital afin d'y subir des "examens préliminaires". La souveraine, âgée de 95 ans, a pu regagner le château de Windsor jeudi pour le déjeuner, et "garde un bon moral", indique le palais. La presse britannique apporte quelques précisions, relatant que la monarque britannique se serait rendue à l'hôpital Londonien Edward VII - où avait également séjourné le Prince Philip peu de temps avant son décès en début d'année - pour des consultations et y aurait passé la nuit pour raisons pratiques. Voilà

déjà plusieurs jours que les médecins préconisent du repos à la Reine d'Angleterre. En milieu de semaine, elle avait accepté d'annuler "à contre cœur" une visite en Irlande du Nord. Mais Elizabeth II n'a pas mis fin à ses obligations royales pour autant. Dix jours plus tôt, elle se rendait à une célébration à l'abbaye de Westminster pour marquer le centenaire de la Royal British Légion, un organisme de soutien aux soldats et vétérans de l'armée britannique. Une représentation officielle où elle était apparue aidée d'une canne, pour supporter sa démarche. Un accessoire de "confort", selon elle, dont elle s'était déjà servie en 2004, après avoir subi une opération du genou.





Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
Académie régionale de l'éducation et de la formation
Région Rabat sale Kenitra
Direction provinciale de Sidi Slimane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 26/INV/DPSS/2021

SEANCE - PUBLIQUE

Le lundi 15/11/2021 à partir de dix heures 00 minutes du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE HASSAN II A LA COMMUNE DE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
26/INV/DPSS/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE HASSAN II A LA COMMUNE DE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 405 632,00 Dirhams TTC (un million quatre cent cinquante mille six cent trente-deux dirhams zéro centimes TTC)	20 000,00dhs (vingt mille Dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports .Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualifications demandées	Classe demandée
A : Construction.	Qualification : A2	classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8945/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°:27/INV/DPSS/2021

SEANCE - PUBLIQUE

Le lundi 15/11/2021 à partir de dix heures 20 minutes du matin (10h 20min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : TRAVAUX D'EXTENSION DE ONZE (11) SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
27/INV/DPSS/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DE ONZE (11) SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	3 085 783,32 Dirhams TTC (trois millions quatre-vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-trois dirhams 32 centimes TTC)	40 000,00 dhs (quarante mille Dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports .Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualifications demandées	Classe demandée
A : Construction.	Qualification : A2	classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8946/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique
Académie régionale de l'éducation et de la formation
Région Rabat sale Kenitra
Direction provinciale de Sidi Slimane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 29/INV/DPSS/2021

SEANCE - PUBLIQUE

Le mercredi 17 novembre 2021 à partir de dix heures 20 min du matin (10h20min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres sur offres de prix en lot unique concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE MOULAY RACHID A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
29/INV/DPSS/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE MOULAY RACHID A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	10 007 844,00 Dirhams TTC (Dix millions sept mille huit cent quarante quatre dirhams 00 centimes TTC)	150 000,00 dhs (cent cinquante mille dirhams)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports .Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8948/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :28/INV/DPSS/2021

SEANCE - PUBLIQUE

Le mercredi 17/11/2021 à partir de dix heures 00 min du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en lot unique concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE AL WAHDA A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA DU GHARB A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
28/INV/DPSS/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE AL WAHDA A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA DU GHARB A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	8 705 061,60 Dirhams TTC (huit millions sept cent cinquante mille soixante et un dirhams soixante centimes TTC)	200 000,00 dhs (deux cent mille dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports .Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8947/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS RECTIFICATIF

Appel d'offres ouvert N° 24/INV/DPSS/2021

Objet : Travaux de construction des murs de clôture aux écoles MZOURA EL OUED à la commune Sfaaa, LAAOUABED à la commune Boumaiz, BOUFTETANE à la commune Kceibia et DOUKKALA à la commune Amer chamalia à la Province de Sidi Slimane

Il est porté à la connaissance du public que:

- L'heure d'ouverture des plis de l'appel d'offres figurant sur l'avis publié au journal LIBERATION n° 9441 en date du 14/10/2021 a été rectifiée comme suit :
A partir de onze heures 00 min (11h : 00 min)
Au lieu de dix heures 20 min (10h : 20 min)
- Le reste est sans changement.

N°8949/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports
DIRECTION PROVINCIALE
DE FIGUIG A BOUARFA


المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
كشاح الشباب والرياضة
المديرية الإقليمية فيجيج بوعرفة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 7./2021

Le 29/11/21 à 10. heures, il sera procédé dans le bureau de monsieur le Directeur provincial du secteur de la jeunesse et des sports à Figuig, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix dont l'objet est:

TRAVAUX DE MISE A NIVEAU D'UN TERRAIN DE FOOT-BALL DE LA VILLE DE FIGUIG

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du secteur de la jeunesse et des sports Figuig a Bouarfa, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état: <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **soixante mille Dirhams (60 000 Dhs)**
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de Six millions deux cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams, Quatre-vingt-quinze Centimes (6.263.999,95 dh) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics .

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale de la jeunesse et des sports à Figuig;
- Soit les déposer au même service contre récépissé.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation relatif à l'appel d'offres ouvert sus indiqué.

A- Un dossier technique comprenant :

Le dossier technique ne doit comprendre que le certificat de qualification et de classification comme suit : CLASSE 4

Nouveau système		
Secteur	Qualification	Classe
A	A.2	4

N°8952/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE DE MIDELT
CAIDAT AIT OUAFFELLA
COMMUNE AMERSID

" AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE AMERSID AU TITRE ANNEE 2021 "

Le président de la Commune d'Amersid, annonce que l'examen d'aptitude professionnel au titre de l'année : 2021 est ouvert aux fonctionnaires remplissant les conditions statutaires, sera organiser au siège de la dite commune, tel indiquer au tableau ci-dessous :

Catégorie	Conditions	Nombre de postes	Date d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers	Lieu d'examen
Examen professionnel pour l'accès au grade de technicien 1 ^{er} grade	Six années de travail effectif en qualité de technicien 2 ^{em} grade	01	31/12/2021 à 9h	30/12/2021	Siège de la commune d'Amersid

N°8950/PA

 الوكالة المغربية للنجاعة EN-SH-04-00-05

رقم / وم ن طلم م ق

إعلان

تنظم الوكالة المغربية للنجاعة الطاقية سلسلة من امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة المستخدمين التابعين لها وذلك وفق الجدول التالي:

نوع العملية	عدد المناصب	تاريخ الامتحان	مكان الامتحان	آخر أجل لتلقي الترشيحات	الشروط النظامية المطلوبة للترشيح
امتحان الكفاءة المهنية للترقي إلى درجة محرر من الدرجة الأولى	1	22 إلى 26 نونبر 2021	مكاتب الوكالة بمرآكش	19 نونبر 2021	يشترك في الامتحان المحررين من الدرجة الثانية المتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة
امتحان الكفاءة المهنية للترقي إلى درجة تقني من الدرجة الثانية	1	22 إلى 26 نونبر 2021	مكاتب الوكالة بمرآكش	19 نونبر 2021	يشترك في الامتحان التقنيين من الدرجة الثالثة المتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة
امتحان الكفاءة المهنية للترقي إلى درجة محرر من الدرجة الثانية	1	22 إلى 26 نونبر 2021	مكاتب الوكالة بمرآكش	19 نونبر 2021	يشترك في الامتحان المحررين من الدرجة الثالثة المتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة
امتحان الكفاءة المهنية للترقي إلى درجة مساعد تقني من الدرجة من الدرجة الثانية	1	22 إلى 26 نونبر 2021	مكاتب الوكالة بمرآكش	19 نونبر 2021	يشترك في الامتحان المساعدون التقنيون من الدرجة الثالثة المتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة
امتحان الكفاءة المهنية للترقي إلى درجة مساعد اداري من الدرجة من الدرجة الثانية	2	22 إلى 26 نونبر 2021	مكاتب الوكالة بمرآكش	19 نونبر 2021	يشترك في الامتحان المساعدون الاداريون من الدرجة الثالثة المتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة

* يجب أن تقدم طلبات الترشيح وفق النموذج الذي خصصته الإدارة لهذه الغاية والذي يمكن سحبه من مصلحة شؤون الموظفين

روابط فضاء باسويء، الفائق الأول - ملتقى شارع النخيل وشارع بن بركة، حي الرياض - الهاتف: 05 37 28 73 53. الفاكس: 05 37 71 79 29.
 Rbat, Espace les Patios, 1er étage - Angle AV Anakhil et Av Ben Barka, Hay Riad. Tél : 05 37 28 73 53. Fax : 05 37 71 79 29.
 E-mail : contact@amee.ma Web : www.amee.ma

N°8951/PA

Société de Gestion – Etudes – Fiscalité & comptabilité « SOGEFCO »
7 Avenue Lalla Meryem
Kissariat Mernissi V.N Fès
DISSOLUTION
DE LA SOCIÉTÉ
« FORUM BOIS » S.A.R.L
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 13 octobre 2021, il a été établi le procès-verbal d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
• DENOMINATION: « FORUM BOIS » S.A.R.L
• DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ
L'assemblée générale décide à l'unanimité la dissolution de la société.
• NOMINATION DU LIQUIDATEUR
Monsieur HAYANI MOHAMMED est nommé comme liquidateur de ladite société.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès Le 18 octobre 2021 sous N°4584/2021 R.C : 17385.
N° 8955/PA

Dissolution Anticipée
STE HICHATEX SARL
N°RC 2383.
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2021 de la société.
STE HICHATEX SARL AU N°RC 2383 sise MAGASIN RDC N°51 SOUK LAKDIM HAD SOUALEM
L'associé unique décidé la dissolution anticipée de la société.
Nomination de Monsieur MR LABOULI ABDERRAHMANE comme liquidateur.
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de 1er instance de Berrechid le 12/10/2021 Sous le numéro 1262.
Pour extrait et mention La gérance
N° 8956/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
DELEGATION
PROVINCIALE
DE NADOR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° :05/2021/
DMSPSNADOR
Le 17/11/2021 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la délégation du Ministère de la santé et de la protection sociale à la province de Nador à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
Achat et pose des appareils auditifs destinés aux personnes représentant un handicap auditif à la province de Nador
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés à la DMSPS Nador , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à: Dix mille Dirhams(10 000 Dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Tois cent cinquante mille Dirhams (350 000Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des documents

des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la DMSPS de Nador.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer sur le portail des marchés publics suivant: www.marchespublics.gov.ma dans les conditions prévues par l'arrêté du Ministère de l'Economie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés.
- Les concurrents doivent fournir les documents techniques : prospectus, notices et catalogues conformément au règlement de consultation, au plus tard le jour ouvrable précédant le jour et l'heure fixés pour l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 8957/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
Région Sous Massa
Délégation d'Agadir Ida Outanane
Centre Hospitalier Régional D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR
OFFRES DES PRIX
N° 08/2021
(Séance publique)
Le 16/11/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du centre hospitalier régional d'Agadir sis à Route de Marrakech 80000 Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : Achat des réactifs de biochimie (Appareil COBAS C311®) pour le laboratoire des analyses médicales du centre hospitalier régional d'Agadir (lot unique).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir adresse : Route de Marrakech 80000 Agadir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 297 082,68 DH TTC (Deux cent quatre vingt dix sept mille quatre vingt deux dirhams et soixante huit centimes TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-

pisés leurs plis dans le bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir
- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer par voie électronique au portail national des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Régional à l'adresse : Route de Mar-

rakech 80000 Agadir, avant le : 15/11/2021 à 10 heures du matin.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 8958/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
41/DRPS/ANP/ESS/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **16/11/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

PRESTATIONS DE CONTROLE ET APPROBATION DES PLANS ET SUIVI DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU PORT D'ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:	2 000,00	DEUX MILLE DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	129 600,00	TTC
	CENT VINGT NEUF MILLE SIX CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES	

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **05/11/2021** à **11H00** DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi
Tel :05 24 46 42 29 – 05 24 46 29 03 – 06 20 69 42 29 – Fax : 05 24 46 28 64.

N°8953/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
43/DRPS/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **16/11/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES POUR LES PORTS DE LA DRPS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:	3 000,00	TROIS MILLE DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	203 040,00	TTC
	DEUX CENT TROIS MILLE QUARANTE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES	

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi
Tel :05 24 46 42 29 – 05 24 46 29 03 – 06 20 69 42 29 – Fax : 05 24 46 28 64.

N°8954/PA



* LA GALERIE DE L'AIMANCE *
Société à Responsabilité Limitée Au capital de 1 440 000,00 dirhams
Siège Social : 113 Bd Houphouët Boigny - Casablanca -
• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 septembre 2021, il a été décidé ce qui suit :
- Examen des opérations de liquidation ;
- Examen du bilan de liquidation ;
- Clôture et radiation.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 18 octobre 2021, sous le numéro 796915.
N° 8961/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :6/2021 /C.AZ

Le 16 Novembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- ELECTRIFICATION DE HAY ERRACHAD ET LES DOMICILES NON ELECTRIFIES

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de : Vingt mille dirhams (20.000,00dhs)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent quatre vingt quatre mille quatre cent dix sept dirhams, 66cts (384417.66dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n°02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;
- Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 8962/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de sidi kacem
Commune jorf el melha
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 08/SM/2021

Le mardi 16 novembre 2021 à 11 heures, il sera procédé en séance publique au bureau de Mr le Président du conseil Communal de la ville de jorf el melha à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre Pour :
Achat des équipements pour le centre de formation Professionnelle à la ville de jorf el melha (Lot unique).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau de service des marchés de la commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma ; Il peut être également envoyé par e-mail aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 02-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatives aux marchés publics

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: vingt Mille Dirhams (20 000,00 Dh).
Estimation des coûts des achats établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Un million deux cents quatre-vingt-cinq mille neuf cent quatre Dirhams, quarante centimes (1 285 904,40 Dh TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés.

• Soit le remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leur offre par voie électronique suite à l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

-Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 9 du règlement de consultation.
N° 8963/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE ET LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION DE LA REGION DE LAAYOUNE SAKIA AL HAMRA DELEGATION PROVINCIAL DE LA SANTE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL ES-SMARA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/2021 (Séance publique)

Le 16 NOVEMBRE 2021 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions du centre hospitalier provincial Es-Smara à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour:

ACHAT ET MISE EN MARCHÉ DU MATERIEL MEDICO TECHNIQUE DESTINE AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL ES-SMARA
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à service des marchés au CHP ES-SMARA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchéspublics.gov.ma
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

:(10.000) Dhs.
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (270.000.00).DH/TTC
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les plis sont aux choix des concurrents:

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés au CHP ES-SMARA.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.
La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial ES-SMARA au plus tard le : 15 Novembre 2021 à 14h (heure limitée).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.
N° 8964/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
44/DRPJ/ANP/2021

AVIS RECTIFICATIF & DE REPORT

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **44/DRPJ/ANP/2021** relatif à :

PRISE DE CHARGE DU TRANSPORT DU PERSONNEL AU PORT DE JORF LASFAR

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* La date d'ouverture des plis est reportée au	09/11/2021 à 11H00 au lieu du 26/10/2021 à 11H00	
* Le montant de l'estimation TTC est de	189 240,00 soit en lettres :	CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE DEUX CENT QUARANTE DIRHAMS TTC
* Le montant de du cautionnement provisoire est de :	2 500,00	DEUX MILLE CINQ CENT DIRHAMS

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El Jadida - Tél. 05 23 36 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.
N°8959/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
44/DRPS/ANP/SAT/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **16/11/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'INSTALLATION DES PANNEAUX D'AFFICHAGE AU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **5 000,00** **CINQ MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **346 080,00** **TTC**
TROIS CENT QUARANTE SIX MILLE QUATRE VINGT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
* Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
* Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **05/11/2021** à **11H00** **DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :
Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Equipeement, Transports et de la logistique:
SECTEUR: X **QUALIFICATION: X.2** **CLASSE: 3**

Pour les sociétés non installées au Maroc :
Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi- Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.
N°8960/PA



ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE KHOURIBGA
 CERCLE DE BEJAAD
 CAIDAT OULED YOUSSEF & B . BATAOU
 COMMUNE DE BNI ZRANTEL
 =====

**AVIS D'ORGANISATION DES EXAMENS D'APTITUDE
 PROFESSIONNELLE**

La Présidente de la commune de Bni Zrantel décide d'organiser
le : 14 Novembre 2021 à partir de 09 heures du matin , au siège de la
commune ,les examens d'aptitude professionnelle pour accéder aux grades
d'adjoint administratif 2^{ème} grade et adjoint technique 2^{ème} grade. Les dits
examens sont ouverts respectivement au profit des adjoints administratifs
3^{ème} grade et les adjoints techniques 3^{ème} grade, ayant 6 ans d'ancienneté
au moins dans leurs grades actuels. Le nombre de postes à pourvoir est un
seul poste par grade.
Les demandes de candidature doivent être déposés au service des affaires
administratives et juridiques de la commune avant le : 13 Novembre 2021 .

N°8965/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la santé
 Et la protection sociale
 Région Laayoune-Sakia Hamra
 CENTRE HOSPITALIER
 PROVINCIAL - ES-SMARA



المملكة المغربية
 وزارة الصحة والحماية
 الاجتماعية
 جهة العيون الساقية الحمراء
 المركز الاستشفائي الإقليمي
 السمارة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°04/CHP/2021(Séance publique)

Le : 22/11/2021, à partir de 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du CHP - d'Es-smara à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour la prestation de: La maintenance préventive et corrective du matériel médico technique et les installations techniques du CHP D'Es-smara.

N° d'ordre	Objet	Cautio provisoire	Montant de l'estimation
Lot 1	matériel de radiologie	3 000.00 DHS	154. 000.00 DHS/TTC
Lot 2	matériel du bloc opératoire	3 000.00 DHS	100. 000.00 DHS/TTC
Lot 3	matériel service pédiatries	2 000.00 DHS	55.000.00 DHS/TTC
Lot 4	les installations techniques	2 000.00 DHS	65. 000.00DHS/TTC

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés du CHPD'Es-smara. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés du CHP d'Es-smara.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- **Soit les transmettre par voies électronique via le portail des marchés publics**

*La visite des lieux sera organisée, Le : 12/11/2021/A 11 heures pour tous les lots.À CHP/ES-MARA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°8968/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TAROUDANT
 PACHALIK DEL GUERDANE
 COMMUNE EL GUERDANE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé dans la salle de réunions à la commune d'El Guerdane Province de Taroudant l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant:

N°d'appel d'offre	Objet	Cautioonnement provisoire en DH	Cout Minimal de participation estimé par le maître d'ouvrage en dh	Date et Heure d'ouverture des plis
01/2021	L'affermage des sites du souk hebdomadaire d'El Guerdane Province de Taroudant au titre de l'année 2022 du 01/01/2022 au 31/12/2022 à savoir : -Marchés à bestiaux- Marchés de légumes - Foundouk - Parc de stationnement Véhicules - Parc de stationnement Motos et bicyclettes.	300.000.00	1.291.800.00	Le 16/11/2021 à 10 h 00 mn
02/2021	L'affermage de l'abattoir communal d'El Guerdane Province de Taroudant au titre de l'année 2022 du 01/01/2022 au 31/12/2022.	100.000.00	233.500.00	Le 17/11/2021 à 10 h 00 mn

- Le dossier d'appel peut être retiré au bureau patrimoine de la commune d'El Guerdane ,il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat .

www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent

- ✓ **Soit déposer contre récépissé leurs plis au service patrimoine communal de la Commune d'El Guerdane**
- ✓ **Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité**
- ✓ **Soit les remettre au Président de la commission d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis**
- ✓ **Soit soumissionner électroniquement via à la plateforme de portail national des marchés publics .**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

N°8966/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI KACEM
 SECRETARIAT GENERAL
 DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 24/2021/PSK/INDH

Le 17 Novembre 2021 à 11H, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'alimentation en eau potable des douars des communes NOUIRATE ET TEKNA -Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante mille dirhams (40 000,00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions six cent trente cinq mille quatre cent cinquante deux dirhams 00 cts (2 635 452,00 dhs) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	4	A.6

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8967/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
INSTITUT SUPÉRIEUR DES
PROFESSIONS INFIRMIÈRES ET DES
TECHNIQUES DE SANTÉ
REGION DE CASABLANCA-SETTAT



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المعهد العالي للمهن
التشريحية والتقنيات الصحية
جهة الدار البيضاء-سطات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03 / 2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 17 décembre 2021 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca (à côté de la maison des jeunes El Hank), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet :

L'achat mise en marche du matériel didactique, pédagogique et audiovisuel au profit de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca, reparti en quatre lots :

- Lot n° 1: Achat des bancs didactiques ;
- Lot n° 2: Achat de mannequins de haute-fidélité ;
- Lot n° 3: Achat de mannequins de basse fidélité ;
- Lot n° 4: Achat de divers matériel d'enseignement.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'unité de budget et de comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca, et il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en dhs) :

Lot	Désignation	Montant (En chiffres)	Montant (En lettres)
1	Achat des bancs didactiques.	20 000.00	Vingt Mille dirhams
2	Achat de mannequins de haute-fidélité.	85 000.00	Quatre Vingt Cinq Mille Dirhams
3	Achat de mannequins de basse fidélité.	75 000.00	Soixante Quinze Mille Dirhams
4	Achat de divers matériel d'enseignement.	35 000.00	Trente Cinq Mille Dirhams

- L'estimation des coûts des prestations est fixée (en dhs) TTC :

Lot	Désignation	Montant (En chiffres)	Montant (En lettres)
1	Achat des bancs didactiques.	1 249 200.00	Un million Deux Cent Quarante-Neuf Mille Deux Cent Dirhams.
2	Achat de mannequins de haute-fidélité.	4 608 000.00	Quatre Million Six Cent Huit Mille Dirhams.
3	Achat de mannequins de basse fidélité.	4 272 360.00	Quatre Million Deux Cent Soixante-Douze Mille Trois Cent Soixante Dirhams.
4	Achat de divers matériel d'enseignement.	2 376 660.00	Deux Million Trois Cent Soixante-Seize Mille Six Cent Soixante Dirhams.

Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité soit de la réception électronique des offres, soit la réception des offres sur support papier.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de l'unité de budget et de comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca, au plus tard le 16 décembre 2021 à 14H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°8969/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
INSTITUT SUPÉRIEUR DES
PROFESSIONS INFIRMIÈRES ET DES
TECHNIQUES DE SANTÉ
REGION DE CASABLANCA-SETTAT



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المعهد العالي للمهن
التشريحية والتقنيات الصحية
جهة الدار البيضاء-سطات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°04 / 2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 14 décembre 2021 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca (à côté de la maison des jeunes El Hank), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet :

L'achat et installation de matériels médicotechniques au profit de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca, reparti en quatre lots :

- LOT 1: Achat et installation de matériels médicotechniques pour les pratiques de soins infirmiers ;
- LOT 2: Achat et installation de matériels médicotechniques pour la biologie moléculaire ;
- LOT 3: Achat et installation de matériels médicotechniques de la maintenance biomédicale ;
- LOT 4: Achat et installation de matériels médicotechniques de laboratoire.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'unité de budget et de comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca, et il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en dhs) :

Lot	Désignation	Montant (En chiffres)	Montant (En lettres)
1	Achat et installation de matériels médicotechniques pour les pratiques de soins infirmiers.	10 000.00	Dix Mille dirhams
2	Achat et installation de matériels médicotechniques pour la biologie moléculaire.	38 000.00	Trente Huit Mille Dirhams
3	Achat et installation de matériels médicotechniques de la maintenance biomédicale.	12 000.00	Douze Mille Dirhams
4	Achat et installation de matériels médicotechniques de laboratoire.	48 000.00	Quarante Huit Mille Dirhams

- L'estimation des coûts des prestations est fixée (en dhs) TTC :

Lot	Désignation	Montant (En chiffres)	Montant (En lettres)
1	Achat et installation de matériels médicotechniques pour les pratiques de soins infirmiers.	556 758.00	Cinq Cent Cinquante Six Mille Sept Cent Cinquante Huit Dirhams
2	Achat et installation de matériels médicotechniques pour la biologie moléculaire.	2 463 000.00	Deux Million Quatre Cent Soixante Trois Mille dirhams
3	Achat et installation de matériels médicotechniques de la maintenance biomédicale.	783 030.00	Sept Cent Quatre-Vingt Trois Mille et Trente Dirhams
4	Achat et installation de matériels médicotechniques de laboratoire.	3 088 200.00	Trois Million Quatre-Vingt Huit Mille Deux Cents Dirhams

Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité soit de la réception électronique des offres, soit la réception des offres sur support papier.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de l'unité de budget et de comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca, au plus tard le 13 décembre 2021 à 14H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8970/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 12/08/2021 l'associé de la Société ENTIREPRENDRE BUSINESS CENTER SARL AU au capital de 100.000,00 décidé les modifications suivantes:
- L'assemblée décide de rectifier l'adresse suivante : 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG N°11 Q.H CASABLANCA
- La rédaction de l'article 4 devient comme suite :
- Le siège social est fixé à : 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG N°3 Q.H CASABLANCA
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 22/10/2021 sous le numéro 797176.

N° 8974/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER COIN CÂLIN "S.A.R.L"
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 04/10/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: COIN CÂLIN "S.A.R.L"
OBJET : NEGOCIANT LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG APT N°3 Q.H.
CAPITAL SOCIAL : 20.000,00 DHS, divisé en 200 parts de 100 DHS chacune:
- Mme SOUKAINA FADILI..... 100,00 Parts
- Mme HAJAR BOUZENNA 100,00 Parts
Soit un total de 200,00

Parts
GERANCE : La société est gérée par Mme SOUKAINA FADILI et Mme HAJAR BOUZENNA
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18/10/2021 sous le numéro 796887.
RC N° 519635
Pour extrait et mention
N° 8975/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI KACEM SECRETARIAT GENERAL DBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 23/2021/PSK

Le 16 Novembre 2021 à 11 H, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction des sièges des Pachaliks Machraa Bel Ksiri et Dar Gueddari et siège du 2ème annexe administrative à Sidi Kacem - Province de Sidi Kacem - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.provincesidikacem.gov.ma.
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de quatre vingt mille (80 000,00) dirhams.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq millions deux cent soixante dix neuf mille quatre cent soixante douze Dirhams 84 Centimes (5 279 472,84 dhs) toutes taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8976/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°36/INDH/2021
Le 16 Novembre 2021 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du se-

crétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'ANNEXE COLLEGIALE ET DAR TALIBA ET TALIB AU DOUAR AMEZRI A LA COMMUNE TERRITORIALE D'IMINOU-LAOUNE PROVINCE D'OUARZAZATE.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 11.000,00dhsdhs (Onze Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 418.504,16 dhs (Quatre Cent Dix Huit Mille CinqCent Quatre Dirhams 16cts)TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent.
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat gé-

néral de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8977/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم صفرو
دائرة المنزل
قيادة اغزران
جماعة اغزران

إعلان

بطل رئيس جماعة اغزران عن إجراء امتحان للكفاءة المهنية لفائدة التفتيش من الدرجة الثانية للمتقدمين لمزايا الجماعة والمنوفين على (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في هذا الإطار الأصلي إلى غاية 2021/12/31 ويحدد عدد المناصب المتبقي بشأنها في منصب (01) وذلك حسب الجدول التالي:

الإطار	شروط ولوج الامتحان	المناصب المتبقي بشأنها	تاريخ الامتحان ومقر إجراء الامتحان	ملف الترشيح	آخر أجل لإيداع الترشيحات ومكان إيداعها
تفتي من الدرجة الأولى 11	يفتح امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تفتي من الدرجة الأولى في وجه التفتيش من الدرجة الثانية السلم 10 التابعين لمزايا جماعة اغزران والمنوفين على أقدمية (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة وذلك إلى غاية 2021/12/31	يحدد عدد المناصب المتبقي بشأنها في 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط التنظيمية منصب واحد (1) لكل درجة	يوم الجمعة 2021/12/31 بجماعة اغزران	طلب التسجيل في امتحان الكفاءة المهنية. نسخة من قران الدرجة الحالية وآخر وضعية إدارية للمرشحين نسخة من بطاقة التعريف الوطنية	2021/12/30 بمصلحة الموزاد الشهرية بجماعة اغزران

N°8971/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم تازة
دائرة اكنمول
قيادة تيزي وسلي
جماعة تيزي وسلي

إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لموظفي جماعة تيزي وسلي لولوج لرجتي مساعد اداري ومساعد تفتي الدرجة الثانية

بناءً على قرار السيد رئيس مجلس جماعة تيزي وسلي رقم: 2021/51

تعان جماعة تيزي وسلي أنها منتظم بقر دار الشباب امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 للولوج لدرجة مساعد اداري من الدرجة الثانية. ودرجة مساعد تفتي من الدرجة الثانية ويفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة والمساعدين التفتيش من الدرجة الثالثة لمزايا الجماعة تيزي وسلي والذين قضوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة التي ينتمون إليها في حدود منصب واحد لكل فئة حدة وذلك وفق الجدول التالي:

الدرجة الحالية	درجة الولوج	عدد المناصب المتبقي حولها	الشروط التنظيمية المطلوبة	الجدول الزمني للامتحانات
مساعد اداري الدرجة 3	مساعد اداري الدرجة 2	1	ويفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة والتابعين لمزايا جماعة تيزي وسلي والذين قضوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة التي ينتمون إليها	الكتابي العام يوم السبت 20 نونبر 2021 الساعة 09:30 صباحا. الاختبار الشفوي الخاص يعلن عنه مع اعلان نتائج الاختبار الكتابي.
مساعد تفتي الدرجة 3	مساعد تفتي الدرجة 2	1	ويفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين التفتيش من الدرجة الثالثة والتابعين لمزايا جماعة تيزي وسلي والذين قضوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة التي ينتمون إليها	الكتابي.

يجب أن توضع طلبات الترشيح بمصلحة تسيير شؤون الموظفين بجماعة تيزي وسلي قبل تاريخ 12: نونبر 2021 على الساعة الرابعة زوالاً .

N°8972/PA



Avis Rectificatif

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans libération du: 23/09/2021 n°: 9423 et du 02-03/10/2021 n°:9431 et du 09-10/10/2021 n° 9437et dans Rissalat al oumma du: 21/09/2021 n°:11931 et du 02-03/10/2021 n° :11941 et du 09-01/10/2021 n° 11947, concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

N° AOO	RECTIFICATIONS
17/2021/BI.DPMENG	Date d'ouverture des plis : 08/11/2021 au lieu de 25/10/2021
18/2021/BI.DPMENG	Date d'ouverture des plis : 08/11/2021 au lieu de 25/10/2021
19/2021/BI.DPMENG	Date d'ouverture des plis : 08/11/2021 au lieu de 25/10/2021

Les autres données restent les mêmes.

N°8973/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE EL KELAA
DE SRAGHNA
CERCLE D'EL KELAA-
BENI AMEUR
CIADT DES AIN IGLI
OULAD SAID
C.T SIDI MOUSSA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES DE PRIX
OUVERT N° :02/2021
Le JEUDI 25/11/2021 à 11
:00 Heures, il sera procédé
dans une séance publique à
la salle de réunion de la C.T
SIDI MOUSSA à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offre sur offre des prix:

concernant LOCATION
DES BIENS DU SOUK
HEBDOMADAIRE SIDI
MOUSSA Deux-bail d'un
an (à partir de 01/01/2022
à 31/12/2022).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de président de la commune SIDI MOUSSA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.Marchés publics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du décret n° 2 - 12 -349 du 08 jourmada I 1434 (20 MARS 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale de SIDI MOUSSA.

- Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ses plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2-06-388 précité à savoir:

• Dossier Administratif et technique comprenant:

1- La déclaration sur l'honneur .

2- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;

3- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;

4- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

5- le récépissé du cautionnement provisoire

6- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

7- une copie de la carte nationale d'identité l'égalisé.

8 - une note indiquant les

moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date , la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé.

• offre financière :
1- acte d'engagement
2- bordereau des prix estimatif

• NB : LE PRIX ESTIMATIF EST 408080,00 DHS (QUATRE CENT HUIT MILLE QUATRE-VINGTS DH) PAR ANNEE.

N° 8991/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE EL KELAA
DE SRAGHNA
CIADT DES AIN IGLI
OULAD SAID
C.T SIDI MOUSSA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES DE PRIX
OUVERT N° :03/2021

Le JEUDI 25/11/2021 à 13
:00 Heures, il sera procédé
dans une séance publique à
la commune SIDI MOUSSA
à l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offre sur

offre des prix:
concernant FACILITE DE
LOCATION HEBDOMA-
DAIRE MASSACRE DE
MARCHE

SIDI MOUSSA, Deux-bail
d'un an (à partir de
01/01/2022 à 31/12/2022).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille dirhams (3 000,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de président de la commune rurale SIDI MOUSSA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.Marchés publics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du décret n° 2 - 12 -349 du 08 jourmada I 1434 (20 MARS 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune SIDI MOUSSA.

- Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ses plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2-06-388 précité à savoir:

• Dossier Administratif et technique comprenant:

1- La déclaration sur l'honneur .

2- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;

3- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;

4- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

5- le récépissé du cautionnement provisoire

6- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

7- une copie de la carte nationale d'identité l'égalisé.

8 - une note indiquant les

4- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

5- le récépissé du cautionnement provisoire

6- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

7- une copie de la carte nationale d'identité l'égalisé.

8 - une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date , la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé.

• offre financière :

1- acte d'engagement
2- bordereau des prix estimatif

• NB : LE PRIX ESTIMATIF POUR FACILITE DE LOCATION HEBDOMA-
DAIRE MASSACRE DE
MARCHE EST 17 000,00
DH (DIX-SEPT MILLE
DHS)PAR ANNEE

N° 8992/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL
DPE

Avis de consultation
architecturale
N°66/INDH/2021

Le15Novembre 2021à
10h00, il sera procédé, dans
les bureaux du secrétariat
général de la province de
SAFIA l'ouverture des plis
desarchitectes relatifs à
la consultation architecturale
ayant pour objet :ETUDE
ARCHITECTURALE ET
SUIVI DES TRAVAUX DE
RECONSTRUCTION DES
SALLES DE CLASSES
SCOLAIRES AUX ETA-
BLISSEMENTS RELE-
VANT DES COMMUNES
TERRITORIALES GOO-
RANI, LAMSABIH ET
TOUABET A LA PRO-
VINCE DE SAFI.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut être
retiré au bureau des mar-
chés au secrétariat général
de la province de Safi et
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics de
l'Etat www.marchespu-
blics.gov.ma

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxe, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de :916.000,00
Dhs HTVA (Neuf Cent
Seize MilleDHS HTVA)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles100
, 101 et 102du décret N° 2-
12-349 du 8 Jourmada I 1434
(20/03/2013) relatif aux
marchés publics.

Les architectes peuvent :
- soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau
d'ordre de la province de
Safi;

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau précité ;

- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture de ses plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles énumé-
rées par l'article 4 du règle-
ment de consultation.

N° 8994/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL
DPE

Avis de consultation
architecturale
N°68/INDH/2021

Le15Novembre 2021à
12h00, il sera procédé, dans
les bureaux du secrétariat
général de la province de
SAFIA l'ouverture des plis
desarchitectes relatifs à
la consultation architecturale
ayant pour objet :ETUDE
ARCHITECTURALE ET
SUIVI DES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT ET
D'EXTENSION DES CEN-
TRES DE SANTE A LA CT
AYIR, OULED SELMANE
A LA PROVINCE DE
SAFI.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut être

retiré au bureau des mar-
chés au secrétariat général
de la province de Safi et
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics de
l'Etat www.marchespu-
blics.gov.ma

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxe, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de :916000,00
Dhs HTVA (Neuf Cent
Seize MilleDHS HTVA)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles100
, 101 et 102du décret N° 2-
12-349 du 8 Jourmada I 1434
(20/03/2013) relatif aux
marchés publics.

Les architectes peuvent :
- soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
d'ordre de la province de
Safi;

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau précité ;

- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles énumé-
rées par l'article 4 du règle-
ment de consultation.

N° 8995/PA

«BALMILA» S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE AU
CAPITAL DE 30.000,00
DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 17, place
Pasteur, Résidence Pasteur
Build - Etage 7 N° 2 -
CASABLANCA
CONSTITUTION
DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date, à Casa-
blanca, du 15/09/2021, il a
été formé une société à res-
ponsabilité limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

• L'organisation, l'animation
& la coordination de
tous types de manifesta-
tions événementielles dont
mariages, réceptions, team
buildings, retraites...

• La location de villas & de
matériels liés à l'activité ;

• L'acheminement des per-
sonnes vers les sites.

• Et généralement, toutes
opérations industrielles,
commerciales, financières,
civiles, mobilières ou im-
mobilières pouvant se ratta-
cher directement ou indi-
rectement à l'un des ob-
jets visés ci-dessus ou à tous
objets similaires, connexes
ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL :Le siège so-
cial est fixé à 17, place Pas-
teur, Résidence Pasteur
Build - Etage 7 N° 2 - CA-
SABLANCA,

CAPITAL SOCIAL :
Les associés effectuent l'ap-
port en numéraire, à savoir:

- Monsieur Ali LARAKI :
10 000,00 DHS

- Madame Amina LARAKI
: 10 000,00 DHS

- Madame Leila LARAKI :
10 000,00 DHS

Soit au total la somme de
Trente Mille dirhams 30
000,00 DHS

DUREE :99 années à com-
pter du jour de l'immatricu-
lation au Registre du
commerce.

Le gérant

N° 8997/PA

ANNEE SOCIALE :du 1
janvier au 31 décembre de
chaque année.

GERANCE:
- Monsieur Ali LARAKI
- Madame Amina LARAKI
- Madame Leila LARAKI

La société sera engagée par
la signature déparée des co-
gérants.

BENEFICES :Les produits
nets de la société constatés
par l'inventaire annuel
après prélèvements légaux
et statutaires sont attribués
aux associés.

DEPOT ET IMMATICU-
LATION AU RC :Le dépôt a
été effectué auprès du
Greffe du Tribunal de Com-
merce de Casablanca
le07/10/2021sous le
n°795611.

POUR EXTRAIT ET MENT-
TION

Le gérant

N° 8996/PA

«GREENPESCA» S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE AU
CAPITAL DE 100.000,00
DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : Rue
Soumaya IMM N°82, 2ème
étage N°04, Quartier
Palmier- Casablanca
CONSTITUTION
DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date, à Casa-
blanca, du 21/09/2021, il a
été formé une société à res-
ponsabilité limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

D E N O M I N A T I O N :
GREENPESCA" S.A.R.L.

OBJET :La société a pour
objet directement ou indi-
rectement, tant au Maroc
qu'à l'étranger :

- L'importation et l'exporta-
tion de tous les produits ali-
mentaires, la conserva-
tion de tous les produits de
la mer.

SIEGE SOCIAL : Le siège
social est fixé à Rue Sou-
maya Imm N°82, 2ème
étage N°04, Quartier Pal-
mier - Casablanca.

Chacun des associés de la
société ont effectué les ap-
ports en numéraire suivants :

- Monsieur Simone CE-
RIANI : 50 000,00 DHS

- Monsieur Giovanni NA-
SATO : 50 000,00 DHS

Soit au total la somme de
Cent mille dirhams : 100
000,00 DHS

DUREE :99 années à com-
pter du jour de l'immatricu-
lation au Registre du
commerce.

ANNEE SOCIALE :du 1
janvier au 31 décembre de
chaque année.

GERANCE:
- Monsieur Simone CE-
RIANI
- Monsieur Giovanni NA-
SATO

La société sera engagée par
leurs seules signatures.

BENEFICES :
Les produits nets de la so-
ciété constatés par l'inven-
taire annuel après
prélèvements légaux et sta-
tutaires sont attribués aux
associés.

DEPOT ET IMMATICU-
LATION AU RC :
Le dépôt a été effectué au-
près du Greffe du Tribunal
de Commerce de Casa-
blanca le18/10/2021sous le
n°797003.

POUR EXTRAIT ET MENT-
TION

Le gérant

N° 8997/PA

« ONH INVEST » S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL
DE 10 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : Centre d'affaires Charles Nicole,
17 Place Pasteur,
Résidence Pasteur Build –
Etage 7 N°2-Casablanca
I.F.N° 47257614
R.C. N° 478869
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

En date du 22 avril 2021, L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société du Centre d'affaires Charles Nicole, 17 Place Pasteur, Résidence Pasteur Build – Etage 7 N°2 - Casablanca à l'adresse suivante :
LOTISSEMENT MAYSANE LOT 701, ZONE INDUSTRIELLE OULED SALEH, BOUSKOURA.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 15 Octobre 2021 sous le n°796848.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE
N° 8998/PA

«HEALING 4» S.A.R.L
AU
SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIEE UNIQUEAU CAPITAL DE 10.000,00DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 17 PLACE CHARLES NICOLS, ETAGE 7 APPT 2 –CASABLANCA
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 17/09/2021, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: « HEALING 4» S.A.R.L AU
OBJET :La société a pour objet au Maroc:

- La prise de participation et l'investissement ;
- La prestation de services aux entreprises et organisations.
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL :
Le siège social est fixé à Casablanca, 17 Place Charles Nicols, Etage 7 App2.

CAPITALSOCIAL :
L'associée unique effectue l'apport en numéraire, à savoir :

Madame Zineb BENABDEJLIL, 10 000,00 DHS
Soit au total la somme de Trente Mille dirhams 30000,00 DHS
DUREE :99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.
ANNEE SOCIALE :du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
GERANCE:

Madame Zineb BENABDEJLIL,
BENEFICES :Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC :Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 07/10/2021 sous le n°795612.
POUR EXTRAIT ET MENTION
Le gérant
N° 8999/PA

« OMICA PHARMA »
S.A.R.L
SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : Rue Soumaya Résidence Shehrzade 3, 5ème étage, n° 22 Palmiers - Casablanca
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 13/09/2021, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

D E N O M I N A T I O N :
"OMICA PHARMA"
S.A.R.L.
OBJET :La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :

- Promotion médicale et pharmaceutique des produits pharmaceutique de prescription, des OTC, dispositifs médicaux, complément alimentaire, cosmétiques et produits de diagnostic;
- L'importation, la fabrication, la distribution et la maintenance des dispositifs médicaux et des compléments alimentaires;
- L'importation, la distribution et la maintenance de produits de recherche scientifique;
- Le consulting pharmaceutique (Marketaccess, Marketing, Export et affaires réglementaires);
- L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la fabrication de tous produits chimiques, hygiéniques, biologiques, vétérinaires, de tous produits, articles et accessoires pharmaceutiques, parapharmaceutiques et cosmétiques, et des dispositifs médicaux, hospitaliers et d'esthétique;
- La représentation de toutes maisons et marque de fabrique;
- L'importation de matières premières destinées à la fabrication des dispositifs médicaux;
- L'étude, l'acquisition sous toutes ses formes, l'apport, la cession, l'exploitation de tous brevets, marques, procédés et licences se rapportant à l'objet social et pour le propre compte de la société, et la participation sous toute forme dans toutes entreprises simi-

laires ou connexes;
SIEGE SOCIAL :
Le siège social est fixé à Rue Soumaya Résidence Shehrzade 3, 5ème étage, n° 22 Palmiers - Casablanca..

Chacun des associés de la société ont effectué les apports en numéraire suivants :

- Monsieur Mehdi EL BOUHMADE 50 000,00 DHS
- Monsieur Mohamed MOUAIZE 50 000,00 DHS

Soit au total la somme de Cent mille dirhams 100 000,00 DHS
DUREE :99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.
ANNEE SOCIALE :du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
GERANCE:

-Monsieur Mehdi EL BOUHMADE
La société sera engagée par sa seule signature.
BENEFICES :

Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC :

Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 11/10/2021 sous le n°795972.
POUR EXTRAIT ET MENTION
Le gérant
N° 9000/PA

MAKTABATE ASSAID
TRANSFERT DE PARTS SOCIALES

AUX TERMES DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 07 OCTOBRE 2021, IL A ETE DECIDE SUITE A CE QUI SUIVIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie en la forme extraordinaire a pris acte du décès de MR ABDERRAHIM BENIASAAD associé unique survenu à Safi le 27 Septembre 2021 et de l'acte d'hérédité en date du 07/10/2021 signifie à la société par les héritiers de l'associé décédé et duquel il ressort que les parts sociales appartenant au défunt ont été réparties de la manière suivante :
- LAMIA MEFKOUD 124 Parts, -MOHAMMED BENIASAAD 292 Parts,
- EL FAIZA BENIASAAD 146 Parts, - CHAIMA BENIASAAD 146 Part, - ZAKARIA BENIASAAD 292 Parts.
Soit 1.000 parts revenant au défunt Mr ABDERRAHIM BENIASAAD..

*Changement de la forme juridique en société à responsabilité limitée
*Constations de du retrait du Gérant unique suite à son décès et nomination de Madame ILHAM MEFKOUD ET MR MOHAMMED BENIASAAD en tant que Cogérants

*Mise à jours des statuts
LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AUPRES DU TRIBUNAL DE 1 ERE INSTANCE DE SAFI EN DATE DU 12/10/2021
SOUS LE No 2449
N° 9001/PA

Société de Gestion – Etudes – Fiscalité & comptabilité « SOGEFCO »
7 Avenue Lalla Meryem Kissariat Mernissi V.N Fès
LIQUIDATION DE LA SOCIETE
« AIR DE REPOS BAB IMOUZZER » S.A.R.L AU

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 18 octobre 2021, il a été établi le procès-verbal d'une Société à Responsabilité Limité dont les caractéristiques sont les suivantes :

- DENOMINATION : La société a pour dénomination :

« AIR DE REPOS BAB IMOUZZER » S.A.R.L AU
• LIQUIDATION DE LA SOCIETE
L'assemblée générale décide à l'unanimité la clôture de la liquidation de la société.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal

de Commerce de Fès Le 21 octobre 2021 sous N°4629/2021 R.C : 52979.
N° 9002/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE AGUELMOUS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/2021/CA (Séance publique)

Le 25 Novembre 2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le président de la commune Aguelmous à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant : Gestion déléguée du transport de viandes et transport de gouttes dans le territoire de la commune Aguelmous Province de Khenifra pour une période de Trois ans (03 ans) à compter de la date du début de l'exploitation.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du service marché de la commune Aguelmous. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 Dhs « Dix Mille Dhs »

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Mille dirhams TTC (100.000,00 Dhs TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2-12-349 du 8 joudama 1 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service marché de la commune Aguelmous.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail de marches publics www.marches-publics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
N° 9003/PA

اعلان

عن اجراء امتحانات الكفاءة المهنية

برسم سنة 2021 بالجماعة الترابية اصعدالا

تنظم الجماعة الترابية لاصعدالا لفائدة الموظفين المتتمين لميزانية هذه الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة الموظفين التابعين لهذه الجماعة المتوفرين على ست (06) سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية في الاطار او الدرجة الي غالية اول اختبار وذلك وفق الجدولة الزمنية التالية :

مكان اجراء الامتحان	الجهة التي يوجه اليها الطلب	آخر اجل للإيداع للطلبات	تاريخ اجراء الامتحان الكتلي	عدد المناصب المتباري فيها	درجة الترقى	الاطار او الدرجة
اصعدالا	رئيس مجلس الجماعة الترابية لاصعدالا(مصلحة الموارد البشرية)	2021/11/08	2021/11/19	01	تقني من الدرجة الاولى	تقني من الدرجة الثانية
اصعدالا	رئيس مجلس الجماعة الترابية لاصعدالا(مصلحة الموارد البشرية)	2021/11/08	2021/11/19	01	مساعد ادري من الدرجة الثانية	مساعد ادري من الدرجة الثالثة
اصعدالا	رئيس مجلس الجماعة الترابية لاصعدالا(مصلحة الموارد البشرية)	2021/11/08	2021/11/19	01	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثالثة

وعليه يتعين على الموظفين المعنيين بإيداع طلبات ترشيحهم لدى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة (وفق النموذج الموضوع رهن الشارنهم بنفس المصلحة) وذلك قبل انصرام الأجل المحددة بالجدول اعلاه.

N°9004/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

© Myriem Kammich

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

Tour d'Europe des stades

Place au show



Deux duels entre candidats en Italie, le Bayern sans Julian Nagelsmann, Manchester United déjà à la traîne... et surtout le Clásico FC Barcelone-Real Madrid en Espagne, le week-end de football s'annonce palpitant à travers l'Europe.

Tous deux vainqueurs en Ligue des champions cette semaine, le Barça et le Real Madrid se retrouvent dimanche au Camp Nou pour leur première rencontre depuis le départ de Lionel Messi à Paris cet été.

Moins attirant qu'il y a quelques années, le match de clubs le plus regardé du monde verra toutefois le candidat au Ballon d'Or Karim Benzema affronter les jeunes stars montantes du Barça, Gavi, Sergiño Dest ou Ansu Fati.

L'autre affiche de la 10e journée du championnat d'Espagne opposera la Real Sociedad, leader surprise (20 points), au champion en titre, l'Atlético Madrid, 2e ex aequo (17 pts) avec un match en moins, dimanche au

stade Metropolitano.

Un match forcément spécial pour Antonio Griezmann, qui retrouvera le club basque où il a éclaté aux yeux du monde.

Naples, leader avec huit victoires en huit matches, en déplacement chez la Roma (4e) en apéritif. Le "derby d'Italie" entre l'Inter Milan (3e) et la Juventus (7e) en soirée. La Serie A s'offre un dimanche soir étoilé qui en dira beaucoup sur la solidité de ces quatre candidats au Top 4, voire au titre.

En gagnant ses huit premiers matches de Serie A comme entraîneur de Naples, Luciano Spalletti a rejoint sur les tablettes son prédécesseur Maurizio Sarri, qui avait fait aussi bien au démarrage de la saison 2017-18. S'il l'emporte à l'Olimpico, l'ex-entraîneur des Giallorossi se rapprocherait à seulement une victoire du record absolu en Italie - dix succès en début de championnat - détenu par l'AS Rome (saison 2013-14 avec Rudi Garcia comme entraîneur).

Milan, 2e à deux points, peut profiter d'un éventuel faux pas napolitain, en cas de victoire samedi (20h45) à Bologne. Dimanche soir, le champion en titre, l'Inter Milan, joue gros en accueillant la Juve, bien décidée à reconquérir son titre abandonné en mai. La belle dynamique des Nerazzurri a été un peu ralentie par leur première défaite en championnat le week-end dernier (chez la Lazio) alors que les Bianconeri sont totalement revenus dans le jeu en alignant quatre victoires de suite en Serie A.

En cas de succès à San Siro, la Juve, qui pourrait retrouver Paulo Dybala, remis d'une blessure à la cuisse, rejoindrait l'Inter au nombre de points.

Avec déjà cinq points de retard sur le leader Chelsea et quatre sur Liverpool, qu'il reçoit dimanche (17h30), en clôture de la 9e journée, Manchester United doit impérativement s'imposer s'il ne veut pas se voir déjà distancé dans la course au titre.

Le revers à Leicester (4-2), aussi

fâcheux sur le plan comptable qu'inquiétant dans le contenu, n'a été que très partiellement effacé par la victoire renversante contre l'Atalanta (3-2) en Ligue des champions mercredi, et le temps presse pour qu'Ole Gunnar Solskjær trouve la bonne formule.

La pression pourrait être d'autant plus forte que Chelsea ouvre la journée samedi (13h30) en recevant la lanterne rouge Norwich.

Les Blues pourraient donc conforter leur place avant même que leurs rivaux ne mettent le pied sur le gazon, malgré les absences de Romelu Lukaku et de Timo Werner.

L'autre affiche de la journée, plutôt inattendue, sera le déplacement samedi (18h30) de Manchester City (3e) sur le terrain du 4e, Brighton, qui le suit à 2 longueurs.

La journée de dimanche sera aussi animée par un alléchant derby londonien (15h00) entre West Ham (7e, 14 pts) et Tottenham (5e, 15 pts), entre deux clubs qui ont l'ambition de jouer les trouble-fêtes dans la course à la C1.

Le Bayern Munich, redevenu leader, joue sa première place samedi (14h30) contre Hoffenheim. Les Bavarois vont cependant devoir faire sans leur "cerveau", l'entraîneur Julian Nagelsmann, positif au Covid-19 et contraint de s'isoler.

En son absence, c'est son assistant Benjamin Glück qui devrait prendre sa place sur le banc pour affronter le 9e du championnat (11 pts).

Le premier poursuivant du Bayern, le Borussia Dortmund, doit lui empocher les trois points avec un déplacement ni trop lointain ni trop difficile, samedi (14h30) à Bielefeld.

L'Arminia, reléguable, n'a pas encore gagné cette saison. L'occasion pour l'entraîneur du BVB Marco Rose de faire tourner son effectif? Oui... mais attention: le promu est abonné aux matches nuls, cinq en huit rencontres.

Autre match indécis, Wolfsburg, 6e (13 pts), reçoit Fribourg, surprenant 4e (16 pts), dans un duel pour s'installer dans le wagon de tête.

Ligue Europa

Les favoris assurent



Lyon, emmené par Toko Ekambi et Paqueta, a renversé le Sparta Prague jeudi lors de la 3e journée de Ligue Europa au cours de laquelle Monaco s'est imposé à Eindhoven et Marseille a enchaîné un troisième match nul contre la Lazio.

Comme lors de la victoire des Lyonnais contre Monaco lors de la dernière journée de Ligue 1, Lucas Paqueta, sur le banc en première période, a transformé le jeu d'un

OL qui l'a emporté 4-3 à Prague, alors qu'il était mené 2-1 à la pause.

A l'origine de l'égalisation lyonnaise sur un but d'Houssein Auar (53e), Paqueta a ensuite fait étalage de son talent pour donner l'avantage aux siens (67e). Prague avait mené 2-0 au bout de 20 minutes grâce à un doublé de Lukas Haraslin.

L'autre homme de la rencontre, Toko Ekambi a réduit la marge peu avant la pause (42e) et donné

de l'air aux siens en fin de match (88e), inscrivant son 5e but en Europa Ligue cette saison.

Ce succès, le troisième en autant de rencontres, permet aux Lyonnais de prendre une confortable avance en tête du groupe A, reléguant le Sparta (2e) à 5 longueurs.

Trois victoires pour Lyon, trois nuls pour l'OM. A trois jours de la réception du PSG en L1, Marseille s'est contenté du 0-0 sur la pelouse de la Lazio Rome.

Parfois dominateurs en première période mais maladroits dans la finition, et en souffrance dans le deuxième acte, les Marseillais ne sont toujours pas parvenus à l'emporter cette saison en Europe et restent troisièmes du groupe E.

A l'issue de la rencontre, l'OM

a évoqué dans un communiqué des "présomptions de cris racistes" à l'encontre de ses joueurs dans le stade olympique de Rome, expliquant se réserver "le droit de déposer plainte dans l'hypothèse où l'UEFA viendrait à confirmer ces graves accusations".

De son côté, Monaco a pris la tête de son groupe grâce à un succès (2-1) décroché contre le PSV Eindhoven. Les Monégasques ont ouvert le score par Myron Boadu (20e) avant d'être rejoints par Cody Gakpo (59e). Mais un but de Diop en fin de rencontre (89e) a permis aux hommes de Niko Kovac de s'offrir un deuxième succès européen, synonyme de première place, à deux points de la Real Sociedad.

Dans les autres rencontres, Naples (groupe C), récemment battu à domicile par le Spartak

Moscou, s'est bien relancé en battant le Legia Varsovie 3 à 0. Dans le groupe H, les Anglais de West Ham ont poursuivi leur sans-faute en battant les Belges de Genk 3 à 0.

Rennes a aussi pris la tête de son groupe après sa victoire contre les Slovénes du NS Mura (2-1).

Les Rennais, grâce à des réalisations de Serhou Guirassy sur penalty (16e) et du meilleur buteur de L1 Gaetan Laborde (41e) se retrouvent seuls en tête du groupe G après la défaite surprise de Tottenham contre le Vitesse Arnhem (1-0).

L'autre surprise de la journée a eu lieu dans le groupe C, avec la lourde défaite 6-1 de la Roma de Mourinho, qui avait aligné une équipe remaniée, contre les Norvégiens de Bodo Glimt.

Ce que doivent payer les sportifs aux impôts

Le projet de loi de Finances (PLF) de l'exercice 2022 propose de réviser les abattements forfaitaires, institués par la loi de Finances 2021 au titre des revenus des sportifs professionnels, entraîneurs, éducateurs et de l'équipe technique.

Ainsi, les abattements appliqués aux revenus de ces personnes seront révisés à 90% au titre des années 2021,

2022 et 2023, à 80% pour 2024, 70% pour 2025 et 60% pour 2026, précise la note de présentation du PLF-2022.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de la restructuration du secteur sportif visant sa transition vers plus de professionnalisme et de transparence. Elle a aussi pour objectif de permettre à ce secteur d'assurer sa conformité fiscale.

Défaite de l'EN féminine contre l'Espagne

La sélection marocaine féminine a été battue par son homologue espagnole (3-0) lors d'un match amical disputé jeudi soir à Caceres.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Athena del Castillo, auteure d'un doublé (28 et 68), et Amaïur Sarriegi (60).

Cette rencontre, disputée au stade Príncipe Felipe, s'inscrit dans le cadre de la préparation des Lionnes de l'Atlas pour les prochaines échéances

notamment la Coupe d'Afrique des nations, CAN Maroc 2022.

Elle entre également dans le cadre des préparatifs de la sélection espagnole féminine pour la phase des éliminatoires de la Coupe du monde.

Il s'agit du premier match entre ces deux sélections féminines.

Le Maroc occupe actuellement la 81e place du classement FIFA des équipes nationales féminines.

Ligue des champions

Mission compliquée pour le WAC et aisée pour le Raja

Coupe de la Confédération

Match difficile pour l'ASFAR et à la portée pour la RSB

Place ce week-end aux matches retour du second tour préliminaire des compétitions africaines interclubs. En Ligue des champions, le bal sera ouvert samedi à 19 heures par le match qui verra le Raja accueillir l'équipe libérienne de LPRC Oiler, alors que le lendemain à 20 heures, le WAC jouera la formation ghanéenne de Hearts of Oak. Ces deux rencontres auront pour cadre le Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, alors qu'en Coupe de la Confédération, les deux matches au programme sont prévus dimanche à 19 heures avec JSK (Algérie)-ASFAR au stade 1er novembre à

Tizi Ouezzou et RSB-US.Ben Guer-dane (Tunisie) au terrain municipal de Berkane.

En C1, le Wydad sera à la rude épreuve de Hearts of Oak qui abordera cette seconde manche avec le but d'avance du match aller. Pour les Rouges, les choses sont bien claires : remonter ce handicap en s'imposant par deux buts d'écart s'ils veulent prolonger leur campagne et décrocher le sésame de la phase de poules.

Mission difficile mais pas impossible à condition que les joueurs alignés, l'on s'attend d'ailleurs à une équipe au complet, se montrent appliqués et adroits devant les cages adverses. Ils

doivent s'attendre à une équipe qui défendra crânement ses chances, scénario que les lauréats de l'édition 2017 de la Ligue des champions tâcheront d'avorter. Ils sont outillés pour atteindre cet objectif sous la houlette de leur coach Walid Regragui qui disputera son premier match africain sous les couleurs wydadistes après avoir manqué le rendez-vous de l'aller à cause de son infection par la Covid-19.

Si pour le Wydad, la tâche s'annonce ardue, pour le Raja, l'essentiel a déjà été fait à l'aller après s'être imposé par 2 à 0 au Grand stade de Marrakech. Que ce soit sur le papier, ou sur la pelouse, il n'y a pas photo entre les deux

protagonistes : Les Verts sont bien par-tis pour franchir ce tour de chauffe et rejoindre les autres gros morceaux de la football continental à la phase de groupes.

En Coupe de la Confédération, l'ASFAR aura à défier en déplacement la Jeunesse de Kabylie, vainqueur de la première manche à Rabat par 1 à 0. Les poulains de Sven Vanderbroek sont sommés de sortir le match parfait afin de renverser la donne et poursuivre l'aventure africaine. Dans ce cadre, le coach de l'ASFAR avait indiqué que si les Kabyles étaient parvenus à gagner à l'aller, les Militaires sont capables de faire de même à Tizi Ouezzou. Aux

partenaires de Réda Slim, qui s'étaient rendus à Alger via Tunis, de secouer le cocotier et d'aller ramener la qualification aux dépens d'un club qui les avait éliminés en Ligue des champions en 2007.

Quant à la RSB, sauf surprise de taille, la qualification au match barrage avant la phase de poules est quasiment acquise après avoir remporté le match aller à Monastir par 1 à 0. En recevant l'US Ben Guer-dane, les Berkanis auront à cœur de confirmer ce résultat et d'honorer leur statut comme étant l'un des sérieux prétendants au titre d'une épreuve qu'ils ont déjà gagnée en 2020.

Mohamed Bouarab



Le WAC s'impose in extremis face à l'OCS

Le Wydad de Casablanca (WAC) s'est imposé jeudi par 1 but à 0 face à l'Olympique de Safi (OCS), pour le compte de la 6e journée de la Botola Pro D1 "Inwi", au Complexe sportif Mohammed V. La victoire a été décrochée grâce à un but de Guy Mbenza à la 87e minute.

Suite à cette rencontre, les hommes de Walid Regragui grimpent à la première place du classement avec 16 points, tandis que Safi, 6 points, demeure à la dixième place.

Lors de la prochaine journée de la Botola Pro D1, le WAC affrontera l'AS FAR, jeudi prochain au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, alors que les Safiots évolueront à domicile au stade El Massira et défieront le 31 octobre le Chabab de Mohammedia (SCCM).

Programme

Samedi	18h15: Maghreb de Fès - Difaâ El Jadida
	20h30: Hassania d'Agadir - Youssoufia Berrechid
Dimanche	16h00: Olympique de Safi - Chabab Mohammedia
Mardi 26 octobre	16h00: Olympique Khouribga - Rapide Oued Zem
	18h15: Ittihad de Tanger - Mouloudia d'Oujda
	20h30: Raja de Casablanca - FUS de Rabat
Mercredi 27 octobre	18h15: Jeunesse sportive Salmi - Renaissance de Berkane
Jedi 28 octobre	18h15: AS FAR - Wydad de Casablanca.

Botola Pro 1

DHJ-MAS à l'affiche

La septième journée du championnat national de football Botola Pro 1 Inwi débutera ce samedi et s'étalera sur cinq jours à cause de la participation de quatre clubs aux compétitions africaines.

Le bal sera ouvert à Fès où le MAS, sixième avec 8 points, reçoit le DHJ, dauphin avec 14 unités au compteur. Un match intéressant pour les deux formations, car si les locaux tentent de rejoindre les équipes du haut du tableau, les hommes de Benchikha, qui n'ont d'yeux que pour la victoire, visent une place au podium et chercheront à poursuivre leur bonhomme de chemin.

Au stade Adrar d'Agadir, le HUSA accueille le CAYB à partir de 20h30. Mal en point jusque-là à cause de résultats insatisfaisants, les Gadiris tentent tant bien que mal de retrouver leurs marques pour se relancer dans l'exercice, alors que leur adversaire du jour, 9e au classement, essaiera d'assurer sa place au milieu du tableau. La mission sera difficile pour les hommes

de Reda Hakam qui risquent de s'enliser davantage en cas de défaite.

Dimanche, la seule rencontre programmée mettra aux prises l'OCS et le SCCM au stade El Massira à partir de 16h. Un match équilibré entre deux équipes qui occupent le milieu du tableau avec 6 unités chacune et qui cherchent à gagner des points pour rattraper le peloton de tête. L'OCS, depuis l'arrivée de Faouzi Jamal à la tête du staff technique, est en quête de régularité lui permettant d'entrevoir le reste de la compétition avec plus de sérénité. Même cas de figure pour les poulains de MHamed Fakhir qui tenteront de se ressaisir.

Mardi, trois rencontres sont au programme : L'OCC accueillera la lanterne rouge le RCOZ à 16h au complexe OCP à Khouribga, l'Ittihad de Tanger affrontera le MCO à partir de 18h15 et le Raja de Casablanca recevra le FUS, 14e à 20h30. Pour le reste de la journée, la Jeunesse Salmie affrontera la RSB mercredi 28 à partir de 18h15, alors que le lendemain, l'AS

FAR accueillera dans l'affiche de la journée le WAC au Complexe Moulay Abdellah de Rabat à 18h 15.

Khalil Benmouya

Championnat DII

Voici le programme de la 6e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, prévue en cette fin de semaine (15h30):

Samedi
Renaissance Zemamra - Jeunesse El Massira
Moghreb de Tétouan - Tihad Casablanca
USM Oujda - AS Salé

Dimanche
Union Touarga - Racing Casablanca
Jeunesse Benguerir - Olympique Decheira
Wydad de Fès - Kawkab de Marrakech.

A noter que les matches Raja Béni Mellal - Stade Marocain et Ittihad Khémisset - Chabab Atlas Khénifra devaient être disputés vendredi.

Un salon de beauté, dernière oasis de liberté pour les femmes à Kaboul

C'est l'un des derniers lieux de Kaboul où les femmes peuvent se réunir en dehors de chez elles, une bulle de liberté et même de frivolité où toutes les audaces sont encore permises. Malgré les menaces des talibans, Mohadessa a décidé de laisser ouvert son salon de beauté.

Les clientes, déposées en voiture, s'engouffrent par la devanture discrète dont toutes les affiches ont été recouvertes de peinture blanche.

Une fois le lourd rideau de velours mauve franchi, hijabs, abayas et niqabs sont remisés dans un coin.

Les patrouilles des talibans, à quelques mètres de là, semblent déjà appartenir à un autre monde.

Dans le brouhaha des sèche-cheveux et les effluves de laque et de vernis, une nuée de femmes, en leggings, débardeurs ou déjà en robes de soirée s'agitent sous le regard bienveillant de Mohadessa, la patronne.

L'entrepreneuse de 32 ans, longue chevelure lissée et sourcils à la Kim Kardashian, n'a pas pu se résoudre à fermer boutique. Ni à laisser sur le carreau la vingtaine de filles qui travaillent

pour elle.

"Nous ne voulons pas abandonner notre travail que nous aimons tant. Et la société afghane a plus que jamais besoin que les femmes travaillent. Beaucoup de nos employées font vivre leurs familles", explique-t-elle à l'AFP.

Sous le précédent régime des talibans (1996-2001), les salons de beauté étaient prohibés et pour avoir laissé apparaître de leurs burkas des ongles vernis, les femmes risquaient l'amputation des doigts.

Depuis leur retour au pouvoir mi-août, les fondamentalistes affirment s'être "modernisés". Ce qui n'a pas empêché certains talibans de déclarer à la télévision que le parfum ou le bruit des chaussures à talon étaient considérés "haram" (impurs).

Mais il règne deux mois plus tard un certain flou sur la teneur et l'application de leurs édits religieux.

Alors Mohadessa profite avec prudence de cet interstice, redoutant comme beaucoup, un durcissement soudain. "Je peux vous le dire, chacune vient travailler dans la peur, surtout au moment d'ouvrir le salon".

Ce matin-là, veille de jour férié, elles sont une trentaine à se faire les plus belles avant une soirée de mariage, qui sera, comme c'était déjà le cas, strictement séparée entre hommes et femmes.

La sœur de l'une des mariées, Farkhunda, professeure d'anglais contemporaine le résultat.

Satisfaite ? "C'est ma première vraie sortie depuis fin août", se réjouit-elle.

Sous une épaisse couche de fard à paupières l'un de ses yeux reste fixe.

"J'ai perdu mon oeil gauche dans une attaque des talibans contre mon école. Sur eux j'ai beaucoup à dire, mais aujourd'hui, c'est un jour de célébration, n'en parlons pas", coupe-t-elle.

Chaque mouvement du rideau de l'entrée met les femmes sur le qui-vive.

Mais dans ce dernier lieu dédié, aucune de ces Afghanes ne renonce à l'expression la plus poussée de sa féminité.

Côté coiffure, les cheveux sont parés d'extensions et sculptés en chignons ultra-sophistiqués, sertis de bijoux clinquants.

Pour le maquillage, plus il y en a mieux c'est: fond de teint très couvrant, faux cils vertigineux, paillettes et brillants, bouche en coeur et fini poudré pour un effet poupée de porcelaine.

"Cette culture de la femme et de sa beauté, c'est pour nous un rempart à l'extrémisme, que se soit par la mode, le maquillage, la coiffure", explique Mohadessa.

"Je crois à la résistance", abonde Marwa (prénom modifié), petit bout de femme de 22 ans, venue se faire une coupe de cheveux mutine, qui dégage ses oreilles criblées de piercings.

"Nous ne sommes pas le peuple de la burqa, ni bleue, ni noire", martèle cette passionnée de mode, qui venait de finir ses études de stylisme en Inde.

"Nous avons en Afghanistan une mode si délicate, si belle, si colorée (...) maintenant nous ne sommes que des fantômes", se désole la jeune femme qui a dû arrêter son projet de première école de mode du pays.

Si la burqa est depuis longtemps omniprésente dans certaines provinces d'Afghanistan, à Kaboul, les femmes

la portent peu.

La plupart revêtent désormais une longue abaya noire. Mais il est fréquent de croiser des jeunes femmes qui osent encore porter des tuniques plus courtes ou des manteaux colorés.

Quant au voile, il se porte encore fréquemment "à l'iranienne", le visage et le début de la chevelure découverts.

Peu importe l'habit, poétise la jeune styliste, "ce qui donne toute sa beauté à une femme, c'est d'abord son sourire. Et quand il n'existe plus, il n'y a plus rien à faire".

Entre ces rares parenthèses enchantées au salon, Marwa, dit attendre "un miracle" pour reprendre ses projets. Farkhunda ne pense qu'à retourner enseigner.

Et Mohadessa craint pour sa vie.

Sur son téléphone, elle montre à l'AFP une lettre de menace estampillée du ministère taliban pour la Promotion de la vertu et la répression du vice qu'elle dit avoir reçue au salon.

"A moins qu'ils ne viennent me menacer d'un couteau sous la gorge, je vous persévérer, nous restons ici", répond Mohadessa.

Recettes

Légumes et fruits en tagine



Ingrédients

300 g de carotte(s) fanes
300 g de céleri boule
1 pomme
1 poire
200 g de blette(s)
50 g de beurre
1 cl de huile d'olive
1 cuillère à café de fond de veau en poudre
Du sel et du poivre

Préparation de la recette

Préparation des légumes

Détacher le vert des côtes des blettes, le laisser entier et couper les blancs en biseau. Peler les carottes, les détailler en morceaux en biseau de 7cm et arrondir légèrement les bords. Peler le céleri boule, le couper en tranches.

Faire cuire les verts de blette quelques minutes dans une noisette de beurre à feu doux. Verser la moitié de

l'huile d'olive dans une cocotte, faire revenir carottes et céleri à feu doux, puis ajouter 1 dl d'eau, saler, couvrir et laisser cuire 15 minutes. Retirer alors les légumes de la cocotte et les réserver sur une grille. Délayer le fond de veau dans 1 dl d'eau. Mettre les côtes de blette dans la cocotte, les faire revenir, puis verser le fond de veau, saler et laisser cuire 10 minutes à feu doux.

Préparation des fruits

Les couper en deux. Faire chauffer l'huile restante dans une poêle, ajouter les morceaux de pomme et de poire, les faire dorer pendant 4 à 5 minutes, puis laisser cuire 10 minutes à feu doux.

Finitions et dressage

Faire chauffer le fond de veau et les côtes de blette. Poser tous les légumes dans les assiettes, ajouter les fruits, verser dessus le fond de veau et les côtes de blette, et servir aussitôt.

Bolsonaro dit qu'il se cache pour pleurer dans les toilettes

Le président Brésilien Jair Bolsonaro, dont la cote de popularité est au plus bas, a révélé qu'il pleurerait souvent "seul dans les toilettes" au moment de prendre des décisions difficiles.

"Combien de fois j'ai pleuré seul aux toilettes chez moi?", a confié le président d'extrême droite jeudi soir, lors d'une conférence destinée à un public de confession évangélique.

"Mon épouse n'a jamais vu ça, elle croit que je suis un dur. Elle n'a pas tout à fait tort d'ailleurs", a-t-il ajouté, suscitant de nombreux éclats de rire dans le public.

Reprenant un ton plus grave, il a poursuivi: "Ce n'est pas comme quand j'étais député, (...) si je prends une mauvaise décision, ça peut faire souffrir

beaucoup de gens".

Le président Bolsonaro vit un des moments les plus délicats de son mandat, commencé en janvier 2019. Son taux d'approbation a chuté à 22%, au plus bas depuis son arrivée au pouvoir, avec une pandémie de Covid qui a fait plus de 600.000 morts, une inflation galopante et un fort taux de chômage.

Les sondages le donnent largement perdant face à sa bête noire, l'ex-président de gauche Luiz Inácio Lula da Silva, pour la présidentielle d'octobre 2022.

La semaine prochaine, une commission d'enquête du Sénat doit rendre un rapport incriminant M. Bolsonaro et plusieurs membres de son administration pour la gestion de la pandémie de coronavirus.

